

Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées

COMMUNE DE MAZERES

RAPPORT DE PHASE 1 : ETAT DES LIEUX ET PRE-DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – VERSION 2

ARTELIA VILLE & TRANSPORT AGENCE DE TOULOUSE

15 Allée de Bellefontaine BP 70644 31106 Toulouse Cedex 1

Tel.: +33 (0) 5 62 88 77 00 FAX: +33 (0) 5 62 88 77 19





DATE: MAI 2019 **REF:** 4372150

Α

SOMMAIRE

ETA:	T DES LIEUX
	2.1.1. Situation géographique
2.2.	CARACTERISTIQUES PHYSIQUES
£.Z.	2.2.1. Géologie
	2.2.2. Topographie
	2.2.3. Occupation du sol
	2.2.4. Hydrographie
	2.2.4.1. LE RAUNIER :
	2.2.4.2. L'HERS-VIF
	2.2.5. Hydrogéologie
2.3.	MILIEU NATUREL
	2.3.1. Inventaire nature et biodiversité
	2.3.1.1. NATURA 2000
	2.3.1.2. ZONES HUMIDES
	(ZNIEFF)
	2.3.2. Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)
2.4.	RISQUES NATURELS
	2.4.1. Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
	2.4.2. Inondations
	2.4.3. Remontées de nappe
	2.4.4. Retrait-gonflement des argiles
	2.4.5. Risques sismique et mouvement de terrain
2.5.	RISQUES TECHNOLOGIQUES
	2.5.1. Recensement des sites industriels
	2.5.2. Installations Classees pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
	2.5.3. Plan de Prévention des Risques Technologiques
	2.5.4. Sites pollués
2.6.	DEMOGRAPHIE
2.7.	HABITAT
2.8.	EVOLUTION DE L'URBANISATION ET DE L'HABITAT
	2.8.1. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
	2.8.2. Plan Local d'Urbanisme (PLU)
2.9.	MONUMENTS HISTORIQUES
2.10.	ACTIVITES ECONOMIQUES
	2.10.2. Activités industrielles
0.44	
	USAGES DE L'EAU
2.12.	ANALYSE DES VOLUMES D'EAU POTABLE
2.13.	ETUDES EXISTANTES
	ETUDES EXISTANTES 2.13.1. Zonage d'assainissement
	2.13.2. Carte d'aptitude des sols
	2.13.3. Dossier de régularisation de la station d'épuration de Mazères
	2.13.4. Projet de reconstruction de la station d'épuration
	LUATION DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME DE

Réalisation : EBD/EPU
Contrôle : MBR

Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées

Commune de Mazères

В

RAPPORT DE PHASE 1 : ETAT DES LIEUX ET PRE-DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – VERSION 2

	3.1.	APTITUDE DES SOLS	41
		RESEAU HYDROGRAPHIQUE SUPERFICIEL	
		CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ANC	
		SYNTHESE A L'ECHELLE COMMUNALE	
4.		ALUATION DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT LECTIF	•
	4.1.	PRESENTATION DU RESEAU D'EAUX USEES 4.1.1. Présentation générale 4.1.2. Linéaire	52
	4.2.	LES POSTES DE REFOULEMENT	55
	4.1.	VISITES DES RESEAUX ET ANOMALIES	59
	4.2.	HYDROCURAGES	60
	4.3.	4.3.1. Descriptif des procédés de traitement et diagnostic des ouvrages 4.3.1.1. PRETRAITEMENTS 4.3.1.2. TRAITEMENT BIOLOGIQUE 4.3.1.3. FILE BOUE 4.3.1.4. AUTRES OUVRAGES 4.3.2. Préconisations 4.3.3.1. ANALYSE DE LA CHARGE HYDRAULIQUE 4.3.3.2. ANALYSE DE LA CHARGE ORGANIQUE 4.3.3.3. BOUES ET AUTRES SOUS-PRODUITS 4.3.3.4. ANALYSE DES DEVERSEMENTS 4.3.3.5. IMPACT SUR LE MILIEU RECEPTEUR	65 78 78 81 81 85 89
	4.4.	ACTIVITES NON DOMESTIQUES	
5.	PRO	POSITION DE CAMPAGNE DE MESURE	_ 93
	5.1.	OBJECTIFS	93
	5.2.	PROPOSITION DE CAMPAGNE DE DEBITS	93
	5.3.	CAMPAGNE DE MESURES - DEBIT	95
	5.4.	SUIVI DE LA PLUVIOMETRIE	97
	5.5.	SUIVI DE LA PIEZOMETRIE	97

ANNEXE

ANNEXE 1	MASSE D'EAU SOUTERRAINE
ANNEXE 2	FICHES POSTES DE REFOULEMENT

le : MBR

TABLEAUX

TABL. 1 -	ETAT ECOLOGIQUE ET CHIMIQUE DU RUISSEAU RAUNIER	8
TABL. 2 -	ETAT ECOLOGIQUE ET CHIMIQUE DE L'HERS-VIF	10
TABL. 3 -	LISTE DES ZNIEFF DE TYPE I ET II	15
TABL. 4 -	LISTE DES ARRETES DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE	19
TABL. 5 -	LISTE DES SITES INDUSTRIELS	23
TABL. 6 -	LISTE DES ICPE	_24
TABL. 7 -	EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ENTRE 1968 ET 2015	27
TABL. 8 -	TYPOLOGIE DES LOGEMENTS	28
TABL. 9 -	TYPOLOGIE DES LOGEMENTS	32
TABL. 10 -	VOLUME ANNUEL CONSOMME EN EAU POTABLE	_34
TABL. 11 -	GROS CONSOMMATEURS EN EAU POTABLE ACCORDES A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF CHARGES RETENUES POUR LE DIMENSIONNEMENT DE LA STATION D'EPURATION (SOURCE : ARRAGON)	_34
		38
TABL. 13 -	CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	_47
TABL. 14 -	AGE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	48
TABL. 15 -	PRETRAITEMENT	49
TABL. 16 -	TRAITEMENT	50
TABL. 17 -	DESTINATION DES REJETS	51
TABL. 18 -	CARACTERISTIQUES DU PR	55
TABL. 19 -	MESURES DU PR	58
TABL. 20 -	DIAGNOSTIC STRUCTUREL DU PR	58
TABL. 21 -	VOLUMES ANNUELS EN STATION ENTRE 2015 ET 2017	81
TABL. 22 -	CHARGES POLLUANTES EN ENTREE DE STATION	87
TABL. 23 -	CONCENTRATION DES EFFLUENTS EN ENTREE DE STATION	87
TABL. 24 -	RATIO DE POLLUTION DES CHARGES POLLUANTESPERFORMANCES MINIMALES DE TRAITEMENT ATTENDUES	88
TABL. 25 -	PERFORMANCES MINIMALES DE TRAITEMENT ATTENDUES	88
TABL. 26 -	CONCENTRATIONS ET RENDEMENTS DES CHARGES POLLUANTES EN SORTIE	88
TABL. 27 -	DEBITS DEVERSES EN ENTREE DE STATION D'EPURATION	89
TABL. 28 -	SUIVI DE LA QUALITE DU MILIEU RECEPTEUR	90
TABL. 29 -	LISTE DES ACTIVITES NON DOMESTIQUES	91

FIGURES

FIG. 1.	SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE	3
FIG. 2.	GEOLOGIE	4
FIG. 3.	OCCUPATION DU SOL (DONNEES 2012)	6
FIG. 4.	HYDROGRAPHIE	7
FIG. 5.	ZONES SPECIALES DE CONSERVATION	12
FIG. 6.	ZONES HUMIDES	14
FIG. 7.	ZONES D'INTERET ECOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	16
FIG. 8.	TRAMES VERTE ET BLEUE	18
FIG. 9.	ALEA INONDATION (D'APRES CIZI) RISQUE DE REMONTEE DE NAPPE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	21
FIG. 10.	RISQUE DE REMONTEE DE NAPPE	22
FIG. 11.	INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	25
FIG. 12.	ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PPRT	26
FIG. 13.	PERIMETRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES	31
FIG. 14.	LOCALISATION DES ZONES INDUSTRIELLES SUR LA COMMUNE DE MAZERES	33
FIG. 15.		36
FIG. 16.	SYNOPTIQUE DE LA STATION D'EPURATION	39
FIG. 17.	PLANS DE PROJET DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION	40
FIG. 18.	CARTE D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	42
FIG. 19.	CARTE DES FOSSES	44
FIG. 20.	CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF PAR SECTEUR	46
FIG. 21.	PLAN DES RESEAUX	53
FIG. 22.	ANOMALIES RECENSEES SUR LE RESEAU	61
FIG. 23.	VUE AERIENNE DE LA STATION D'EPURATION	63
FIG. 24.	PLAN DE LA STATION D'EPURATION	64
FIG. 25.	EVOLUTION DU FLUX ENTRANT EN DBO5 (KG/J)	85
FIG. 26.	EVOLUTION DU FLUX ENTRANT EN DCO (KG/J)	86
FIG. 27.	EVOLUTION DU FLUX ENTRANT EN MES (KG/J)	86
FIG. 28.	CARTE DES POINTS DE MESURE ET BASSINS VERSANTS DE COLLECTE	94
FIG. 29.	PLAN DE METROLOGIE	96
FIG. 30.	MESURE DE LA PLUVIOMETRIE LORS DE LA CAMPAGNE DE MESURES	98

Réalisation : EBD/EPU
Contrôle : MBR
C

1. PREAMBULE

Dans un contexte de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mazères lancée le 29 juin 2018, le SMDEA a souhaité réaliser un Schéma Directeur d'Assainissement et mettre à jour le zonage associé.

La commune de Mazères a transféré la compétence assainissement au SMDEA qui est gestionnaire du réseau d'assainissement collectif, représentant un linéaire d'environ 21 km.

🖔 La présente étude a pour objectifs de :

- faire le point sur le programme d'assainissement établi dans le cadre du schéma directeur précédent en effectuant le bilan des opérations réalisées et restant à effectuer ;
- établir un diagnostic des réseaux d'eaux usées actuels, sur le plan quantitatif et qualitatif, afin de mettre en évidence les dysfonctionnements et d'identifier leurs origines ;
- optimiser les équipements existants ;
- garantir à la population actuelle et future de la commune des solutions d'assainissement durables pour un service de qualité ;
- établir des programmes d'investissement, hiérarchisés et chiffrés ;
- mettre à jour le zonage d'assainissement afin d'être cohérent avec le plan local d'urbanisme en cours de mise à jour et avec les nouvelles zones à ouvrir à la construction.

La mission sera scindée en 3 phases :

- Phase 1 : données de cadrage, pré-diagnostics et synthèse ;
- Phase 2 : diagnostics ;
- Phase 3 : élaboration du schéma directeur d'assainissement.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

2. ETAT DES LIEUX

Afin d'appréhender au mieux le schéma directeur, il est préalablement nécessaire de réaliser un état des lieux de la commune afin de déterminer l'ensemble des enjeux utiles à l'étude via le recueil et l'analyse des données économique, sociale, environnementale, etc.

2.1. PRESENTATION GENERALE

2.1.1. Situation géographique

La commune de Mazères est située à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Toulouse dans le département de l'Ariège et plus précisément dans la basse plaine ariégeoise.

Elle appartient à la Communauté des Communes des Portes d'Ariège-Pyrénées qui rassemble 35 communes et 40 000 habitants.

Le territoire communal s'étend sur 44,23 km².

La figure suivante présente la situation géographique de la commune (source : IGN).

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

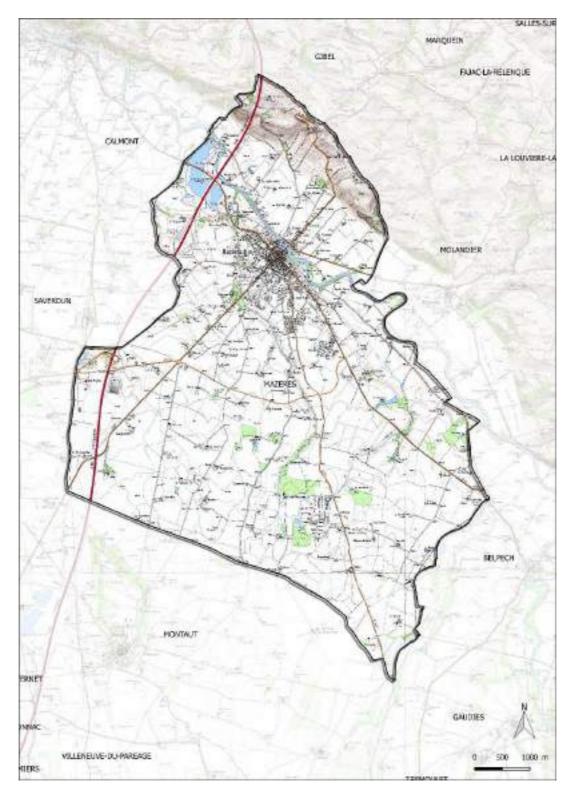


Fig. 1. Situation géographique de la commune

2.2. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

2.2.1. Géologie

La carte géologique de la commune de Mazères est présentée ci-dessous d'après la carte géologique simplifiée du BRGM au 1/50 000 (Feuille N°1939 - Projet : Ariège).

La présence majoritaire d'alluvions caractérise la commune située dans la Basse Plaine ariègeoise.

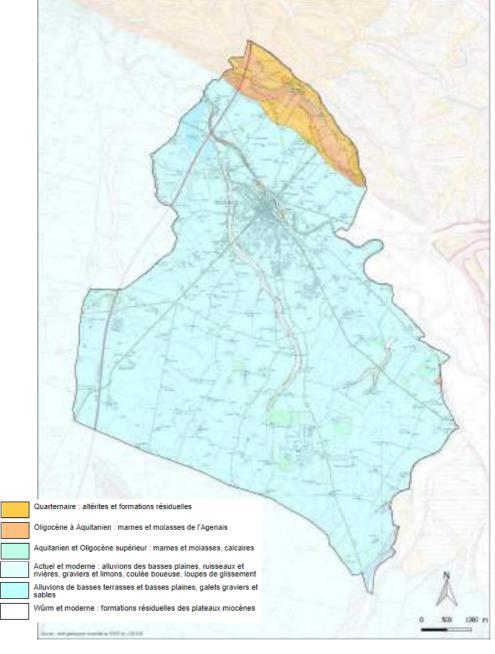


Fig. 2. Géologie

2.2.2. Topographie

Mazères est située dans la basse plaine Ariègeoise avec une altitude comprise entre 220 m NGF au niveau du centre-ville en bordure du Grand Hers, et 323 m NGF, au nord de la commune en rive droite du Grand Hers.

2.2.3. Occupation du sol

Comme le montre la figure suivante, la commune de Mazères est principalement représentée par une plaine agricole.

Cette cartographie de l'occupation du sol date de 2012 et ne prend pas en compte les évolutions récentes du territoire :

- extension du tissu urbain en périphérie de l'actuel;
- création des zones industrielles au niveau de l'échangeur autoroutier de Mazères (zones de Bonzom et des Pignès);
- création de la zone artisanale de Garaoutou ;
- transformation de l'ancienne gravière en zone d'observation des oiseaux.

Le tissu urbain n'est pas très étendu puisqu'il ne représente que 3 % de la superficie de la commune.

Quatre zones industrielles sont localisées sur la commune représentant 400 hectares, soit quasiment 10 % du territoire communal.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU

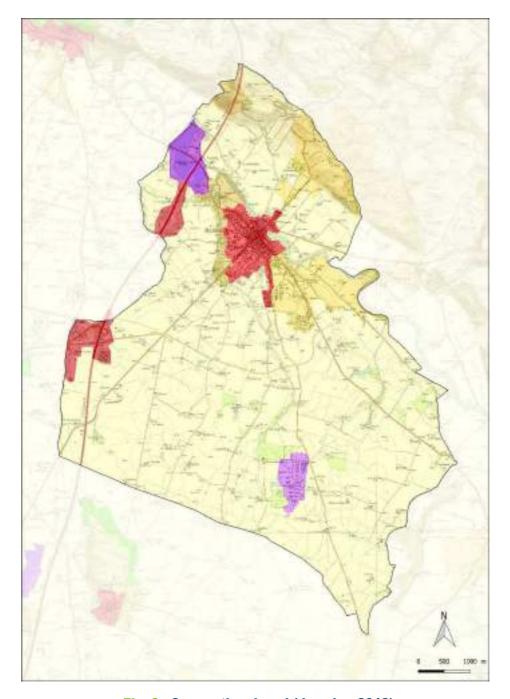


Fig. 3. Occupation du sol (données 2012)



2.2.4. Hydrographie

La commune possède un réseau hydrographique superficiel important notamment avec le cours d'eau du Grand Hers (affluent de l'Ariège) et son affluent Le Raunier, mais également de nombreux cours d'eau intermittents (en pointillés).

La figure suivante présente le réseau hydrographique superficiel de la commune (cours d'eau, ruisseau, et plan d'eau).



Fig. 4. Hydrographie

Les éléments présentés ci-après sont principalement issus du SIE du Bassin Adour-Garonne.

Le SAGE est en cours d'émergence sur le périmètre hydrographique retenu comprenant la commune de Mazères.

La commune est classée en :

- zone vulnérable pour la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole ;
- zone sensible aux pollutions sur la totalité de sa surface ;
- zone de répartition des eaux (ZRE) pour l'insuffisance des ressources vis-à-vis des besoins.

Deux masses d'eau superficielles (Hers-Vif et Le Raunier) au sens de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) sont présentes sur la commune.

Les bilans qualitatifs de ces masses d'eau sont présentés par la suite.

2.2.4.1. LE RAUNIER :

Les données sont issues du 1^{er} cycle de la DCE validées en comité de bassin en décembre 2009 et dont les objectifs sont fixés dans le SDAGE 2016-2021.

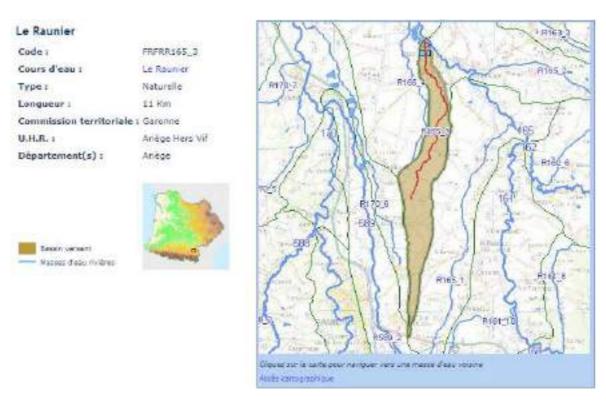
L'état de la masse d'eau est synthétisé dans le tableau suivant :

Tabl. 1 - Etat écologique et chimique du Ruisseau Raunier

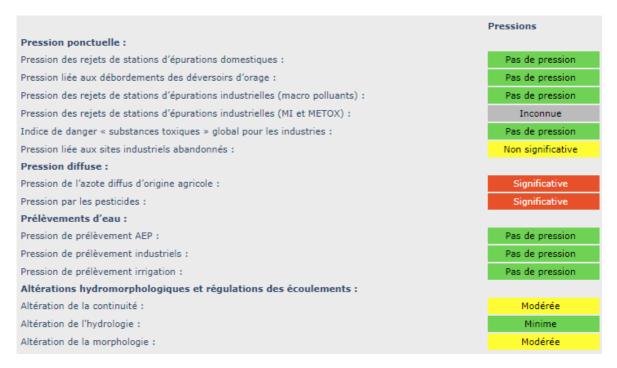
Masse d'eau	Etat écologique	Etat chimique sans molécules ubiquistes	Etat chimique avec molécules ubiquistes	Objectif de l'état écologique	Objectif de l'état chimique sans molécules ubiquistes
Le Raunier FRFRR165_3	Moyen	Bon	Bon	Bon état 2027	Bon état 2015

La qualité chimique du cours d'eau est bonne et la qualité écologique est moyenne avec un objectif de bon état à l'horizon 2027.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU



L'origine des pressions significatives est présentée ci-dessous d'après un état des lieux réalisé en 2013 :



L'importance de la pollution diffuse liée à l'azote d'origine agricole expliquent le classement de la commune en zone vulnérable.

Contrôle: MBR

2.2.4.2. L'HERS-VIF

Pour la masse d'eau l'Hers-Vif les données sont issues du 2^{ème} cycle de la DCE validées en comité de bassin le 1er décembre 2015 et dont les objectifs sont fixés dans le SDAGE 2016-2021.

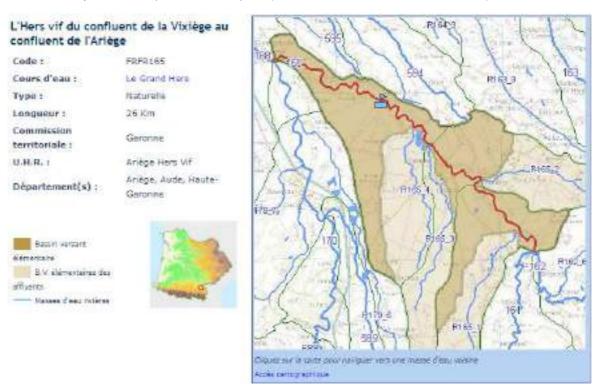
Cette masse d'eau est concernée par le rejet des effluents de la station d'épuration de la commune de Mazères.

L'état de la masse d'eau est synthétisé ci-dessous et présente un bon état écologique et chimique.

Tabl. 2 - Etat écologique et chimique de l'Hers-Vif

Masse d'eau	Etat écologique	Etat chimique sans molécules ubiquistes	Etat chimique avec molécules ubiquistes	Objectif de l'état écologique	Objectif de l'état chimique sans molécules ubiquistes
L'Hers vif du confluent de la Vixiège au confluent de l'Ariège FRFR165	Bon	Bon	Bon	Bon état 2015	Bon état 2015

La fiche de synthèse est présentée ci-après (source : SIE Bassin Adour-Garonne).



Les origines des pressions significatives sont présentées ci-après.

Pressions Pression ponctuelle: Pression des rejets de stations d'épurations domestiques : Non significative Pression liée aux débordements des déversoirs d'orage : Non significative Pression des rejets de stations d'épurations industrielles (macro polluants) : Pas de pression Pression des rejets de stations d'épurations industrielles (MI et METOX) : Inconnue Indice de danger « substances toxiques » global pour les industries : Non significative Pression liée aux sites industriels abandonnés : Inconnue Pression diffuse: Pression de l'azote diffus d'origine agricole : Non significative Pression par les pesticides : Significative Prélèvements d'eau : Pression de prélèvement AEP: Non significative Pression de prélèvement industriels : Pas de pression Pression de prélèvement irrigation : Non significative Altérations hydromorphologiques et régulations des écoulements : Altération de la continuité : Modérée Altération de l'hydrologie : Modérée Altération de la morphologie : Modérée

2.2.5. Hydrogéologie

4 masses d'eau souterraines sont présentes sur la commune de Mazères :

- FRFG019 Alluvions de l'Ariège et affluents ;
- FRFG043 Molasses du bassin de la Garonne et alluvions anciennes de Piémont;
- FRFG081 Calcaires du sommet du crétacé supérieur captif sud aquitain ;
- FRFG082 Sables, calcaires et dolomies de l'éocène-paléocène captif sud AG;

Les masses d'eau souterraines observées sur l'aire d'étude sont détaillées à l'annexe 1.

Les éléments de l'annexe 1 présentent les informations relatives au 2ème cycle de la Directive Cadre sur l'Eau validées en comité de bassin le 1er décembre 2015 et fixées dans le SDAGE 2016-2021.

2.3. MILIEU NATUREL

2.3.1. Inventaire nature et biodiversité

2.3.1.1. NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de constituer un réseau de sites pour abriter des habitats naturels (pelouses calcaires, landes, forêts alluviales, etc.) ou des espèces identifiées comme particulièrement rares et menacées.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

Sur la commune de Mazères, une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) est recensée au titre de la Directive Habitats et concerne l'ensemble de l'Hers-Vif traversant la commune comme le montre la figure suivante.

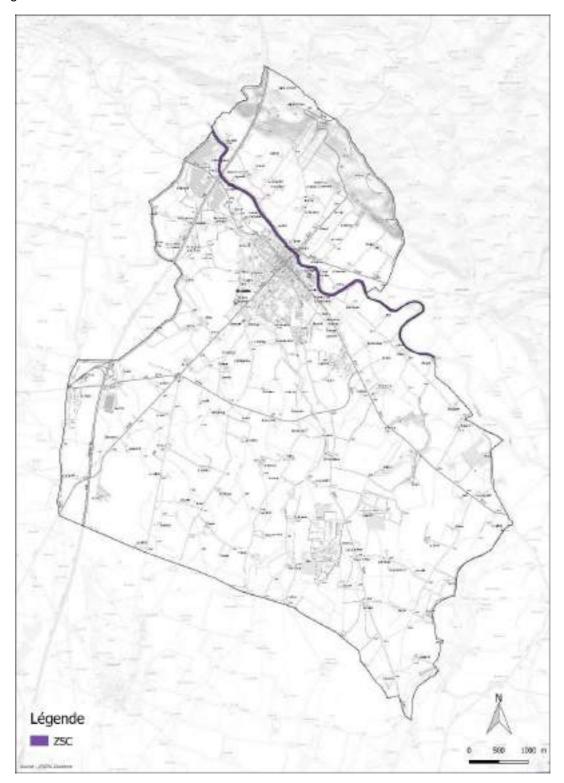


Fig. 5. Zones Spéciales de conservation

2.3.1.2. ZONES HUMIDES

La loi sur l'eau définit les zones humides comme « les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Plusieurs zones humides ont été recensées sur la commune de Mazères :

- zone humide de Boutou ;
- zone humide de Syndic neuf ;
- zone humide de la Guinguette ;
- zone humide de Ravanel;
- bois humide de Mazères ;
- ancienne gravière Mazère ;
- étang de garaud ;
- étang du recteur ;
- mare ZI de bonzom ;
- mare de les pignès ;
- mare de freyche ;
- ripisylve de raunier;
- prairie domaine des oiseaux ;
- prairie du raunier.

La figure suivante permet de localiser l'ensemble des zones humides de la commune.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU

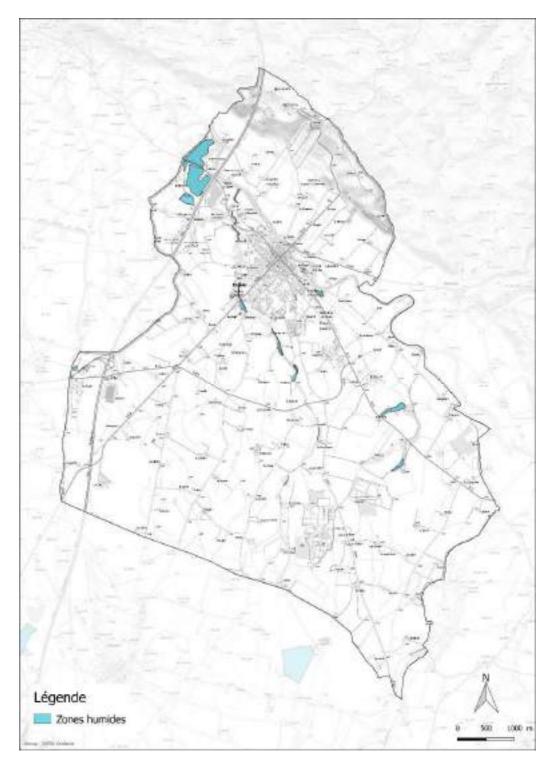


Fig. 6. Zones humides

L'ancienne gravière de Mazères au nord-ouest de la commune qui est la plus grande zone humide de la commune correspond aujourd'hui à un observatoire des oiseaux.

2.3.1.3. ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

Cet inventaire différencie deux types de zone :

- les ZNIEFF de type I sont des sites, de superficie en général limitée, identifiés et délimités parce qu'ils contiennent des espèces ou au moins un type d'habitat de grande valeur écologique, locale, régionale, nationale ou européenne;
- les ZNIEFF de type II concernent les grands ensembles naturels, riches et peu modifiés avec des potentialités biologiques importantes qui peuvent inclure plusieurs zones de type I localisées et des milieux intermédiaires de valeur moindre mais possédant un rôle fonctionnel et une cohérence écologique et paysagère.

Sur la commune de Mazères, des ZNIEFF de type I et de type II sont recensées et sont présentées dans le tableau suivant :

Tabl. 3 - Liste des ZNIEFF de type I et II

	Code	Dénomination
	Z2PZ0468	Cours de l'Hers
ZIEFF de type I	Z2PZ0215	Bois de Bébeillac et hauteurs de Calmont
	Z2PZ0401	Plans d'eau de Mazères
ZIEEE do typo II	Z2PZ2089	L'Hers et ripisylves
ZIEFF de type II	Z2PZ2079	Basse plaine de l'Ariège et de l'Hers

Elles sont présentées sur la figure suivante.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

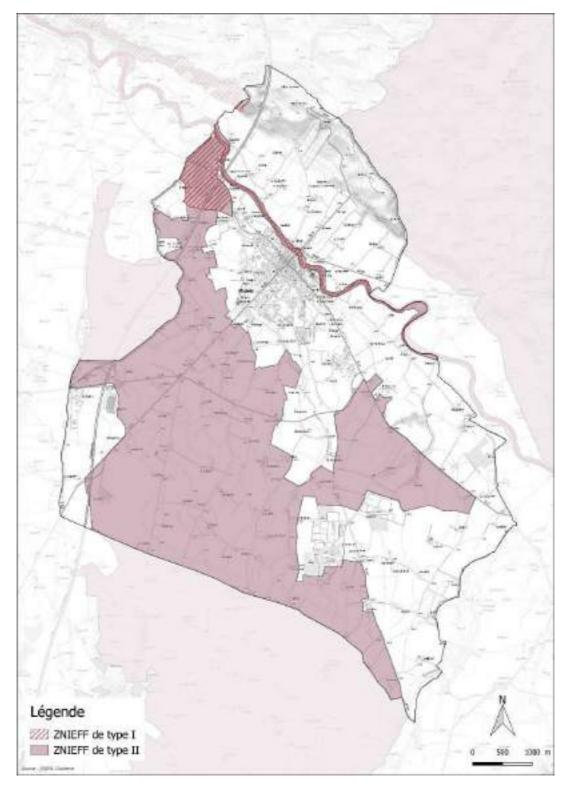


Fig. 7. Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

2.3.2. Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

Le SRCE traduit à l'échelle régionale les enjeux et objectifs de la Trame verte et bleue. Il définit pour l'ancienne région Midi-Pyrénées les enjeux et objectifs en termes de continuités écologiques que devront prendre en compte les différents documents d'urbanisme tels que les schémas de cohérence territoriaux (SCoT) et les plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU et PLUi) dans les 3 ans à compter de l'approbation du SRCE (source : DREAL Occitanie).

Les trames vertes et bleues représentent un réseau écologique qui vise à favoriser le déplacement des espèces entre les divers habitats favorables présents sur leur aire de répartition. La trame est donc constituée de deux composants principaux : les réservoirs, ou pôles de biodiversité et les corridors (assurant les échanges entre les réservoirs).

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de Midi-Pyrénées, approuvé le 27 mars 2015, identifie au niveau régional les composantes de la Trame Verte et Bleue.

Les éléments concernant la commune sont présentés dans la figure ci-après.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU

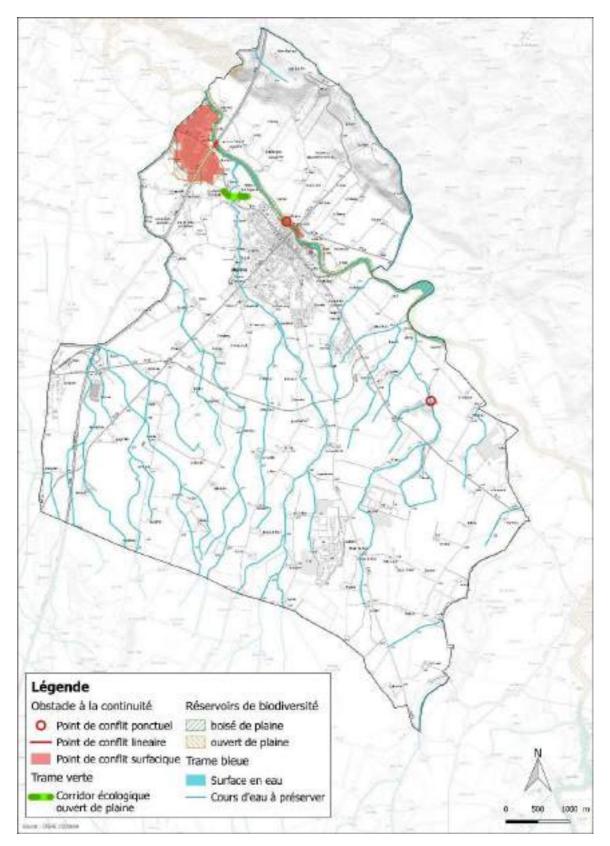
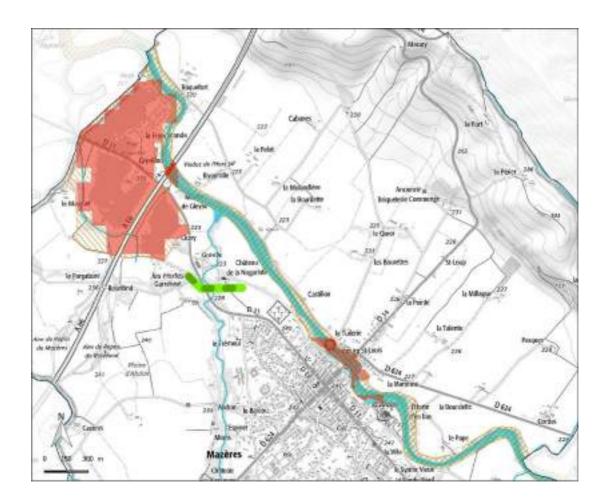


Fig. 8. Trames verte et bleue



2.4. RISQUES NATURELS

2.4.1. Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

5 arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles ont été pris sur la commune de Mazères depuis 1982 (source : http://www.georisques.gouv.fr/).

Tabl. 4 - Liste des Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type d'événement	Date	Date de l'arrêté
Tempête	Du 06/11 au 10/11/1982	19/11/1982
Inondations et coulées de boue	Du 04/06 au 06/06/1985	18/10/1985
Inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	Du 22/01 au 25/01/1992	15/07/1992
Séisme	18/02/1996	19/07/1996
Inondations et coulées de boue	06/05/2006	01/12/2006

Commune de Mazères

RAPPORT DE PHASE 1 : ETAT DES LIEUX ET PRE-DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – VERSION 2

2.4.2. Inondations

Actuellement, aucun Plan de Prévention du Risque Inondation n'a été prescrit sur la commune de Mazères.

La commune est soumise à l'aléa inondation d'après la Cartographie Informative des Zones Inondables (CIZI).

La figure suivante présente les différentes zones inondables d'après l'Atlas des Zones Inondables.

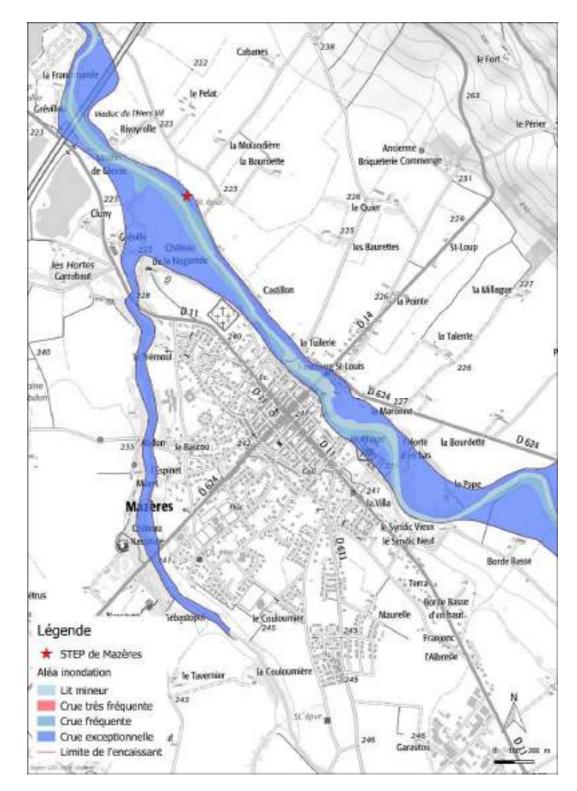


Fig. 9. Aléa inondation (d'après CIZI)

D'après la CIZI, la station communale est située dans la zone de crue exceptionnelle impliquant des prescriptions particulières dans le cas d'une extension de la station d'épuration.

2.4.3. Remontées de nappe

Le risque de remontée de nappe (visible en rouge et orange sur la carte) est globalement très faible sur la commune (source : Infoterre, BRGM). On note néanmoins quelques endroits où la nappe est affleurante à l'ouest de la commune et aux abords de l'Hers.

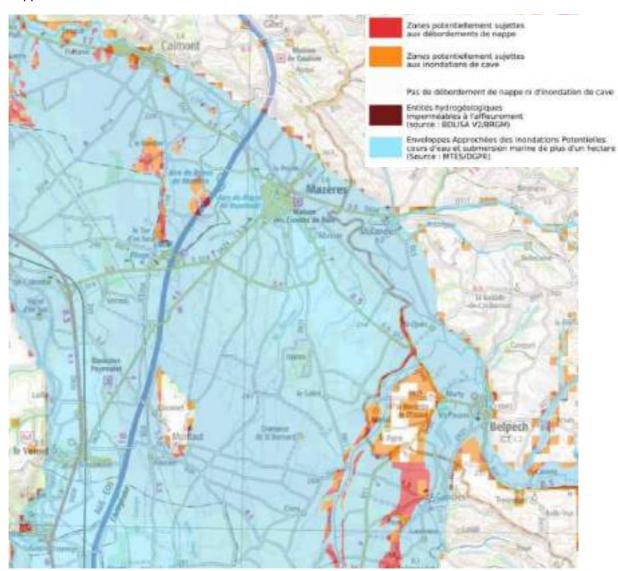


Fig. 10. Risque de remontée de nappe

2.4.4. Retrait-gonflement des argiles

L'aléa de retrait-gonflement des argiles est faible à moyen. La partie urbanisée de la commune ainsi que l'ensemble du système d'assainissement se situe en zone d'aléa faible (source : Infoterre, BRGM).

2.4.5. Risques sismique et mouvement de terrain

La commune n'est soumise pas soumise à l'aléa mouvement de terrain.

Pour l'aléa sismique, il est faible. Le séisme du 18 février 1996, qui a fait l'objet d'un arrêté portant reconnaissance de catastrophes naturelles, a provoqué des dégâts légers (fissurations superficielles).

2.5. RISQUES TECHNOLOGIQUES

2.5.1. Recensement des sites industriels

La base de données BASIAS recense en France les sites industriels et activités de services en activité ou abandonnés et potentiellement polluants pour l'environnement.

Sur la commune, elle identifie 10 établissements en activité dont la station d'épuration de Mazères.

Tabl. 5 - Liste des sites industriels

Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Dernière adresse	Libellé activité	Raccordement au réseau d'assainissement collectif
Lacroix Tous Artifices / Explosifs et artifices	Route de Gaudiès	Fabrication et/ou stockage de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, dépôt de liquides inflammables, stockage de produits chimiques, fabrication de produits explosifs et inflammables	Non
Sorel et fils, Roc vert / Station-service, commerce	Route de Belpech	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (stationservice de toute capacité de stockage)	Oui
Mazères Aviation / Industrie aéronautique	Route de Belpech	Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale, traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Oui
Station d'épuration de la commune Mazères	Lieu-dit Molandière	Collecte et traitement des eaux usées (station d'épuration)	Oui
Courneil / Garage et station-service		Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (stationservice de toute capacité de stockage),Garages, ateliers, mécanique et soudure	
Moreno Transport / Entrepreneur de transport		Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables, démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables	

Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Dernière adresse	Libellé activité	Raccordement au réseau d'assainissement collectif
Faure Max, Faure Cécile / Récupération, traitement fer et métaux, casse auto	Rue Moulin Jean	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables	Oui
MTS Manufactures Matières techniques souples / Transformation matières souples (état d'occupation inconnu)	Lieu-dit La Freychède	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base	Non
Delpech Robert / Mécanique agricole	Ferme Tavernier	Fabrication de machines agricoles et forestières et réparation	Non
Tolosa ETS / Serrurrerie, métallerie	Chemin du Syndic	Fabrication de coutellerie	Oui

Source: http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/inventaire-historique-des-sites-industriels-et-activites-deservice-basias#/

2.5.2. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Sur le territoire de la commune, 3 ICPE sont recensées dont une classée SEVESO seuil haut. Celles-ci sont énumérées dans le tableau suivant :

Tabl. 6 - Liste des ICPE

Dénomination	Activité principale	Type de Régime	Statut SEVESO	Raccordement au réseau d'assainissement collectif
Denjean Logistique	Entreposage et services auxiliaires des transports	Autorisation	Non SEVESO	Non
Etablissements Faure	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	Autorisation	Non SEVESO	Oui
Société Etienne Lacroix Tous Artifices	Industrie chimique	Autorisation	SEVESO Seuil Haut	Non

Source: http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/

La figure ci-dessous présente les 3 ICPE répertoriées sur la commune. Seule l'entreprise ETBs Faure est raccordée au réseau d'assainissement collectif des eaux usées.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU

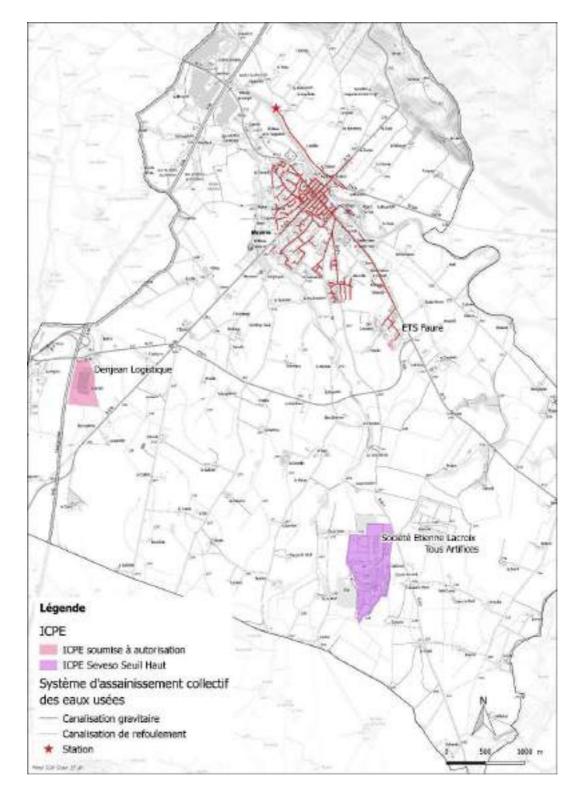


Fig. 11. Installation classée pour la Protection de l'environnement

2.5.3. Plan de Prévention des Risques Technologiques

La société Etienne Lacroix Tous Artifices étant classée en SEVESO Seuil Haut, un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) est obligatoire.

Le PPRT de Mazères pour la société Etienne Lacroix Tous Artifices a été approuvé par l'arrêté du 9 juillet 2010.

Le PPRT vaut servitude d'utilité publique et est annexé au PLU. Il réglemente l'urbanisation existante et future afin de protéger les populations situées à proximité d'un site classé SEVESO en ayant préalablement réduit au maximum le risque à la source.

Le PPRT aboutit à l'élaboration du zonage règlementaire avec 3 types de règlement contraignant l'urbanisme en fonction du niveau d'aléa :

- R (en rouge sur la figure suivante) : principe d'interdiction stricte ;
- r (en rose): principe d'interdiction avec aménagements;
- B (en bleu): constructions possibles sous réserves;

La figure suivante est extraite du zonage règlementaire du PPRT de Mazères (Sté Lacroix).



Fig. 12. Zonage règlementaire du PPRT

2.5.4. Sites pollués

La base de données BASOL (http://basol.developpement-durable.gouv.fr/) sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif, recense un site pollué sur la commune de Mazères : la société Etienne Lacroix Tous Artifices.

Le site est pollué à cause du fonctionnement de l'installation avec une présence d'arsenic dans les sols

Le site fait l'objet d'une surveillance depuis le 24 juin 2005. Selon la base de données BASOL, l'arrêté préfectoral de 2005 impose une surveillance semestrielle des eaux souterraines. Depuis la mise en place de cette surveillance, le phénol n'a plus été détecté sur le piézomètre PZ4.

2.6. DEMOGRAPHIE

En 2015, la commune de Mazères comptait 3 826 habitants (source : INSEE, 2015).

Le tableau suivant montre l'évolution du nombre d'habitants sur la commune entre 1962 et 2015 et l'estimation du nombre d'habitants à l'horizon 2030 sur la base du SCoT.

Tabl. 7 - Evolution démographique entre 1968 et 2015

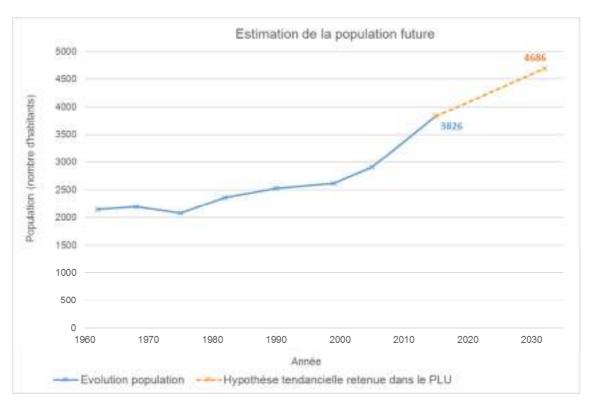
Année	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2005	2015	2030
Nombre d'habitant	2140	2192	2071	2355	2519	2616	2905	3826	4686
Augmentation population		52	-121	284	164	97	289	921	860
Pourcentage moyen d'augmentation annuelle		0,4%	-0,8%	1,9%	0,8%	0,4%	1,8%	2,8%	1,2%

La commune connaît une croissance démographique importante depuis la fin des années 1970 avec une forte accélération sur la dernière décennie, comme le montre la figure suivante.

D'après les objectifs du SCoT Vallée de l'Ariège, retenus dans le PLU, il est estimé une augmentation annuelle de la population de 1,2 %/an, soit 860 habitants supplémentaires à l'horizon 2030 représentant une population totale de 4 686 habitants.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

e : MBR 27



L'axe autoroutier (mis en service de l'A66 en 2002) permettant de rejoindre Toulouse en moins d'une heure et l'importance du nombre d'emplois industriels avec la création récente d'entreprises expliquent en partie l'attractivité de la commune de Mazères et l'augmentation rapide de sa population.

2.7. HABITAT

La commune de Mazères comptait 2 245 logements en 2015 dont le détail est présenté dans le tableau suivant d'après les données de l'INSEE :

Tabl. 8 - Typologie des logements

	Nombre	Pourcentage
Résidence principale	1932	86,1 %
Résidence secondaire	165	7,3 %
Logements vacants	148	6,6 %
Total	2245	100 %

Le taux d'occupation
$$\left(\frac{\text{population}}{\text{nombre de résidences principales}}\right)$$
 était de 1,98 en 2015.

Il s'agit d'une commune résidentielle où la part de résidences principales est supérieure à celle observée dans la région Occitanie qui était de 75,9 % en 2015.

Le pourcentage de logements vacants est inférieur à la moyenne de la région Occitanie de 8,4 % (Source : INSEE, 2015).

Enfin la part de logements secondaires est assez faible par rapport à la part observée sur le département de l'Ariège (environ 25 % en 2015).

En ce qui concerne les logements à vocation touristique, un camping est recensé (camping de la Bastide de 89 emplacements sur 5 hectares) ainsi que quelques chambres d'hôtes et hôtels.

Plusieurs types d'habitats sont différenciés sur la commune :

- le centre-bourg développé autour de la Bastide de Mazères avec des habitations anciennes, mitoyennes avec 1 ou 2 étages;
- les habitations de type pavillonnaire (maison avec un terrain de 900 à 1 500 m²) construites depuis les années 1980 tout autour du centre-bourg et dont l'Hers fait la délimitation du Nord-Ouest au Sud-Est;
- l'habitat diffus avec des fermes associées à des hectares de terrain agricole;
- L'habitat collectif qui est assez récent.

2.8. EVOLUTION DE L'URBANISATION ET DE L'HABITAT

2.8.1. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Les SCoT (Schémas de Cohérence Territoriale) constituent un outil de définition et de cadrage de la politique d'aménagement et de développement durable à l'échelle d'un grand territoire.

La commune de Mazères est incluse dans le territoire du SCoT Vallée de l'Ariège, plus précisément dans le bassin de vie de Mazères qui regroupe 15 communes.

Les données suivantes sont issues du document non technique de SCoT Vallée de l'Ariège de 2015.

Les axes directeurs du SCoT Vallée de l'Ariège sont :

- d'accueillir 20 500 nouveaux habitants à horizon 2032;
- de créer 5 000 à 8 500 emplois (soit 250 à 400 par an);
- de créer 12 500 nouveaux logements (625 par an) en réhabilitant les tissus urbains et villageois en déshérence, en comblant les dents creuses et en densifiant les tissus pavillonnaires existants;
- de promouvoir l'identité environnementale et paysagère de l'Ariège ;
- de mieux maîtriser l'étalement urbain et endiguer les concurrences entre les territoires de plaine, du piémont et de montagne.

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) décline à l'échelle communale les objectifs d'accueil démographique détaillés dans le PADD et plus particulièrement leur traduction en nombre d'habitants, en nombre de logements à créer et en surface foncière maximale à mobiliser.

A l'échelle du SCoT, les hypothèses tendancielles prévoient +20 477 habitants supplémentaires à l'horizon 2032, avec un potentiel de nouveaux logements de 12 187 pour une surface maximale de 656,8 ha.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

Sur le pôle urbain Saverdun-Mazères, il est estimé + 2 471 habitants supplémentaires à l'horizon 2032 avec 474 nouveaux logements à créer sur une surface maximale de 73,7 hectares et une densité minimale de 20 logements par hectare.

Pour Mazères, l'espace disponible pour la construction de nouveaux logements est de 35,7 hectares.

Objectifs pour Mazères:

L'hypothèse tendancielle de l'évolution démographique prévoit une augmentation de la population de 1,2 % / an à l'horizon 2030, soit un total de 4 686 habitants et une hausse de 860 habitants entre 2015 et 2030.

En gardant un taux d'occupation de 1,98 (dernier taux connu de 2015), cela correspond à 478 nouveaux logements.

En ce qui concerne les zones industrielles, ce sont 79 hectares disponibles à l'horizon 2030 selon les hypothèses d'évolution du SCoT.

2.8.2. Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU de la commune est en cours de révision. Les prospectives sur les équipements nécessaires au développement de l'assainissement seront menées en concertation avec le projet d'urbanisme et seront présentées dans le rapport de phase 3 (étude des scénarios).

2.9. MONUMENTS HISTORIQUES

La loi impose un droit de regard sur toute intervention envisagée à l'intérieur d'un périmètre de protection de 500 mètres autour des monuments historiques.

La Maison des Comtes de Foix (musée Ardouin) a été classé Monument Historique et le Halle de Mazères (église) a été inscrit Monument Historique sur la commune de Mazères.

Les périmètres de protection associés sont présentés sur la figure suivante.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

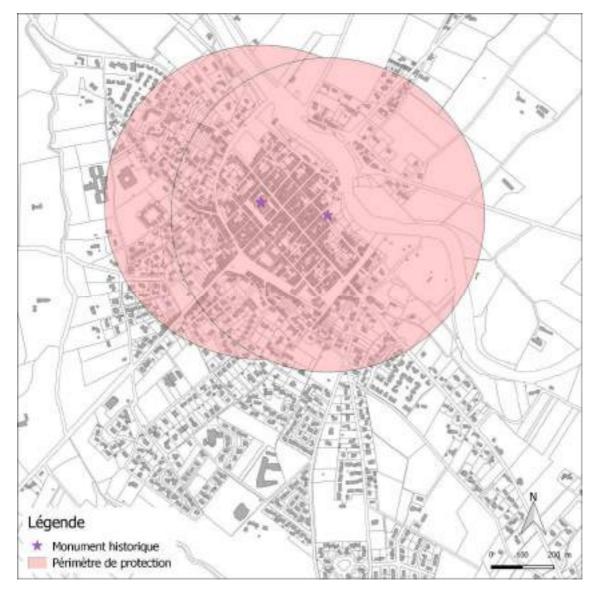


Fig. 13. Périmètre de protection des Monuments Historiques

2.10. ACTIVITES ECONOMIQUES

2.10.1. Généralités

254 entreprises ont été recensées sur la commune de Mazères (source : INSEE, 2016) et concernent divers secteurs d'activité tels que l'industrie, l'artisanat, l'agriculture et le commerce local.

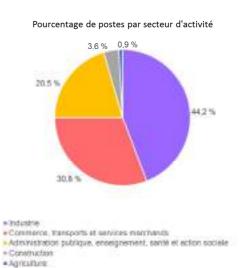
Le tableau ci-dessous détaille le nombre et le part d'entreprises par secteur d'activité.

Tabl. 9 - Nombre	d'entreprises	par secteur	d'activité
------------------	---------------	-------------	------------

	Nombre	Pourcentage
Entreprises dans l'industrie	35	14 %
Entreprises dans la construction	39	15 %
Entreprises dans le commerce, le transport et la restauration	71	28 %
Entreprises dans les services	109	43 %
Total	254	100 %

Les graphiques suivants présentent la part d'entreprises et de salariés par secteur d'activité.





Le secteur industriel représente la plus faible part des secteurs d'activité (14 %) mais il emploie le plus grand nombre de salariés avec plus de 44,2% des salariés sur l'ensemble des entreprises industrielles de Mazères.

A contrario, le secteur de la construction représente la même part que celle du secteur industriel (15 %) mais génère peu de salariés avec une part de 3,6 %.

Les secteurs du commerce et du transport représentent environ un tiers des entreprises ainsi qu'un tiers des salariés.

2.10.2. Activités industrielles

Le secteur industriel représente le plus important nombre d'emplois de la commune.

4 zones industrielles sont localisées sur la commune sur environ 400 ha :

- la zone Lacroix-Ruggieri (240 hectares) avec l'entreprise Etienne Lacroix Tous Artifices et ses 311 employés (d'après le rapport annuel de l'entreprise, 2017) qui est soumise aux risques technologiques et dont le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) a été approuvé en 2010 ;
- la zone de Bonzom (80 hectares);
- la zone industrielle de Garaoutou (30 hectares);

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

• la zone intercommunale des Pignès (50 hectares).

La figure suivante montre l'ensemble des zones industrielles présentes sur la commune.

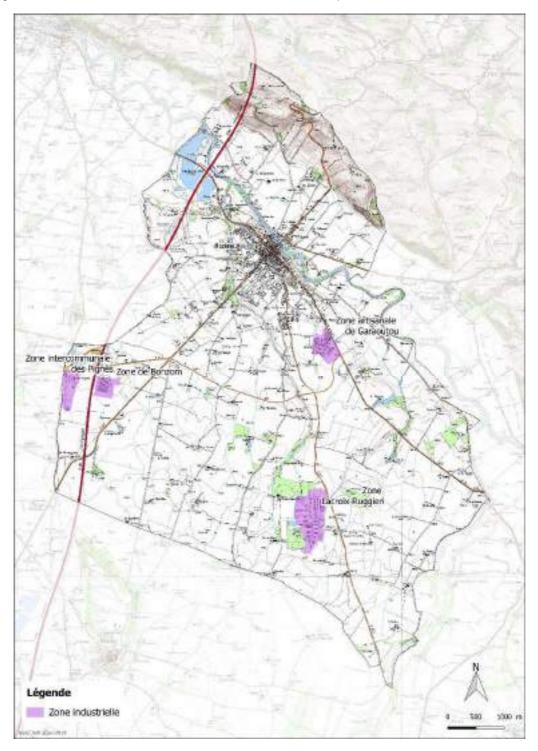


Fig. 14. Localisation des zones industrielles sur la commune de Mazères

2.11. USAGES DE L'EAU

Plusieurs activités liées à l'eau sont recensées sur la commune dont principalement des prélèvements agricoles.

Une usine hydroélectrique est présente sur l'Hers-Vif au niveau de la commune, la centrale Municipale de Mazères Village.

Aucun captage n'est répertorié sur la commune pour une utilisation industrielle ni pour l'alimentation en eau potable.

2.12. ANALYSE DES VOLUMES D'EAU POTABLE

Le tableau ci-dessous fait état de la consommation d'eau potable des abonnés assujettis à l'assainissement collectif sur l'ensemble de la commune au cours de l'année 2017. La consommation unitaire est de 98 m³/an/abonné et 139 l/j/habitant ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale.

Tabl. 10 - Volume annuel consommé en eau potable

Population	Abonnés	Volume annuel consommé AEP (m³)	Volume annuel par abonné (m³/an/ab)	Volume journalier par habitant (l/j/hab)	Nombre d'abonnés Assainissement collectif	Volume annuel consommé (m³) pour l'assainissement collectif
3 826	1 981	193 738	98	139	1 681	126 482

Les gros consommateurs (volumes supérieurs à 500 m³/an) raccordés à l'assainissement collectif sont recensés dans le tableau suivant. Les volumes indiqués sont ceux de 2017.

Tabl. 11 - Gros consommateurs en eau potable raccordés à l'assainissement collectif

Nom ou complément	Localisation	Volumes 2017 (m³/an)
	9 PL DU GENERAL DE GAULLE	4381
LOT LE CARRE OCCITANIE	-	4145
RESIDENCE LES COMTES DE FOIX	54 FBG DU CARDINAL D'ESTE	3686
MAISON DE RETRAITE LE CLOS DU RAUNIER	CH DU TREMOUL	3360
CAMPING MUNICIPAL	-	2957
(compteur petit débit)	FBG DU CARDINAL D'ESTE	2487
(compteur gros débit)	FBG DU CARDINAL D'ESTE	630
	3 FBG ST LOUIS	1784
ZONE INDUSTRIELLE	RTE DE BELPECH	951
	12 RUE ST ABDON	950
ZONE INDUSTRIELLE	RTE DE BELPECH	819
AUBERGE DE L'HERS	FBG ST LOUIS	732
ZONE INDUSTRIELLE	RTE DE BELPECH	693
	CH DU COULOUMIER	672
PISCINE	RUE DU STADE	526

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

2.13. ETUDES EXISTANTES

2.13.1. Zonage d'assainissement

Conformément au zonage d'assainissement, la commune de Mazères a adopté le principe de l'assainissement collectif.

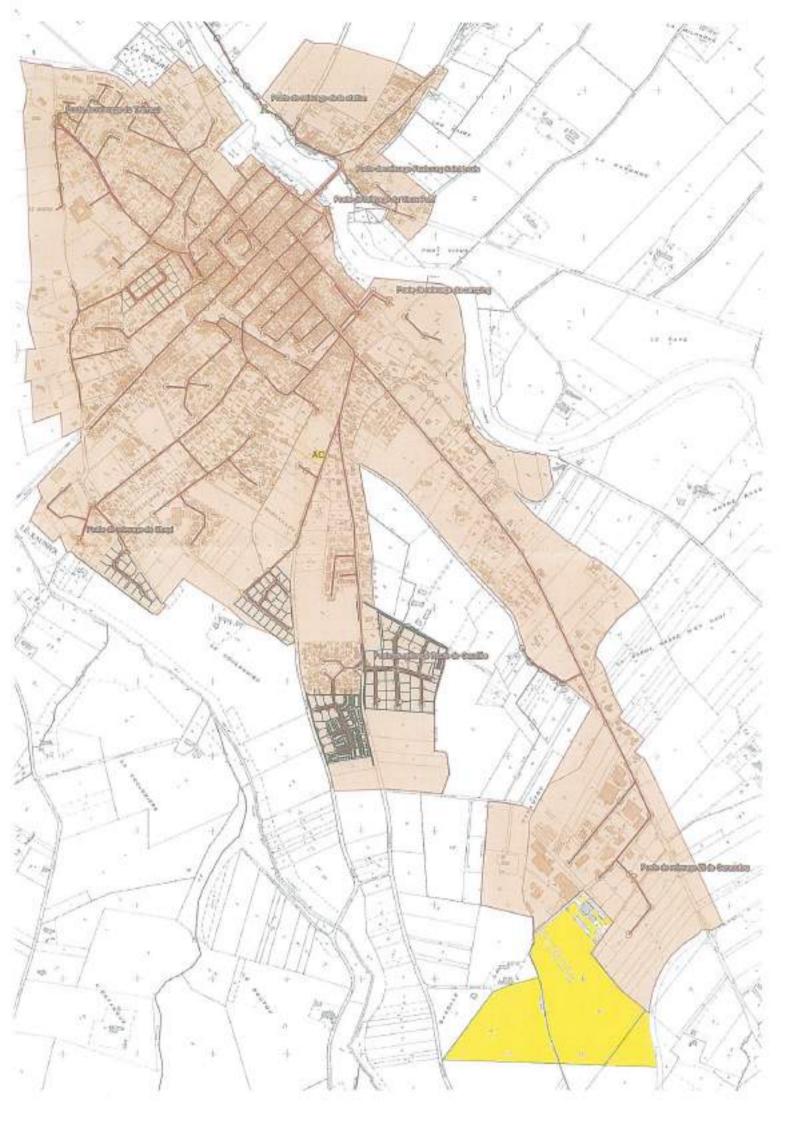
Le zonage a fait l'objet d'une modification en 2014 afin d'intégrer la zone AUi présente sur le secteur de Sabolle située à côté de la zone industrielle de Garaoutou.

La carte de zonage est présentée en page suivante.

2.13.2. Carte d'aptitude des sols

Concernant l'assainissement non collectif, la commune est dotée d'une carte d'aptitude des sols (GES Midi-Pyrénées, 2001). Ce point est abordé dans le paragraphe 3.1.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR



2.13.3. Dossier de régularisation de la station d'épuration de Mazères

Le dossier de régularisation de la station d'épuration de Mazères au titre du Code de l'Environnement a été réalisé par SOGREAH Consultants en 2011 à la demande du SMDEA qui souhaitait mettre en conformité le rejet vis-à-vis de la loi sur l'Eau car aucune autorisation de rejet n'existait.

Les éléments contenus dans ce document sont issus :

- des visites et bilans du SATESE ;
- du diagnostic du réseau d'assainissement réalisé par APAVE (2008);
- du Plan Départemental pour la Protection du Milieu Aquatique et la Gestion des Ressources Piscicoles - département de l'Ariège;
- du recueil de données sur les sites internet des divers acteurs sociaux et environnementaux (Agence de l'Eau, DIREN, INSEE, ...) et auprès des services de l'Etat.

Synthèse des résultats repris du rapport :

Sur la base des données collectées dans le cadre de l'établissement de ce dossier, il apparaît que :

- la station est régulièrement en surcharge organique par rapport à la capacité nominale;
- de manière générale, la capacité hydraulique n'est pas dépassée. La station avait été largement dimensionnée sur ce paramètre ;
- le fonctionnement de la station est satisfaisant en regard du respect des normes de rejet, excepté le paramètre DBO5 avant 2008, mais ce paramètre s'est largement améliorer en 2009 et 2010 ;
- le rejet de la station a peu d'incidence sur la qualité du milieu récepteur en approche moyenne annuelle, comme en période d'étiage. L'incidence du plus mauvais bilan (avril 2008) est également peu significative.

Le réseau et la station subissent d'importantes entrées d'eaux claires parasites.

En engageant la totalité des travaux de réhabilitation proposés dans l'étude diagnostique réalisée en 2008, la commune de Mazères éliminerait près de 63 % du volume total d'intrusion d'eaux claires parasites dans les collecteurs.

Il s'agissait alors de proposer des normes de rejet en fonction de la capacité maximale journalière pour laquelle le fonctionnement de l'ouvrage est garanti.

En ce sens, les normes de rejet proposées dans l'étude étaient les suivantes (sur la base d'un débit de $540 \text{ m}^3\text{/j}$) :

	Concentration maximale	Ou rendement minimal
DBOs	25 mg/l	70%
DCO	125 mg/l	75%
MES	35 mg/l	90%

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

2.13.4. Projet de reconstruction de la station d'épuration

Afin de répondre aux besoins épuratoires futurs de la commune, un projet de reconstruction, avec augmentation de capacité pour passer de 2 700 EH actuellement à 6 300 EH, est en cours.

La Maîtrise d'Œuvre est assurée par la société Arragon.

Deux scénarios avaient été étudiés en 2015 lors de l'avant-projet :

- la reconstruction de la station d'épuration de 6 300 EH sur la partie non inondable de la parcelle de l'actuelle station d'épuration ainsi que la démolition des ouvrages et équipements abandonnés;
- l'extension de l'actuelle station d'épuration.

A l'issue des études comparatives réalisées en 2017, la première solution de reconstruction de la station d'épuration sur la partie non inondable de la parcelle actuelle a été retenue.

Les charges retenues pour le dimensionnement de la nouvelle station sont les suivantes :

	Charges finales retainaes Tempe ass 5 300 EH	Concentration de Temps sec	Charges fruids restructor y compils restructor passin tempon 6-300 EH
Charges hydrauliques			
Yolume journalier temps sec	930 m ji		
Debit mayen	39,5 m3h		
Debit de pointe	85 m³/h	Č.	
Restitution bassin tampon		-2	
Débit de fuite			33 milh
Charges polluantes			
0809	416 kg/j	447 mg/l	431 kg/j
DOO	369 kg/j	934mg/l	900 kg/)
MES	567 kg/j	610 mg/l	587 kg/j
NTK	94,5 ka/j	102 mg/l	98 kg/j
Pt	18,9 kg/j	26,3 mg/l	19,6 kg/j

Tabl. 12 - Charges retenues pour le dimensionnement de la station d'épuration (source : Arragon)

La station d'épuration sera de type **boues activées** et gestion des boues à l'aide d'une centrifugeuse ou presse à vis. Le synoptique et les plans de la station sont présentés en pages suivantes. Les ouvrages actuels seront démolis.

Un by-pass des effluents sera créé en amont du dessableur-déshuileur et les effluents seront renvoyés en amont du canal de comptage.

De plus, le réseau situé entre le PR STEP et la station serait alors insuffisant pour transiter le débit futur. Il est donc projeté une augmentation du diamètre de la conduite de refoulement pour passer de DN 150 à DN 280 sur une longueur de 1 020 ml.

L'estimation financière est de 3.36 M€.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

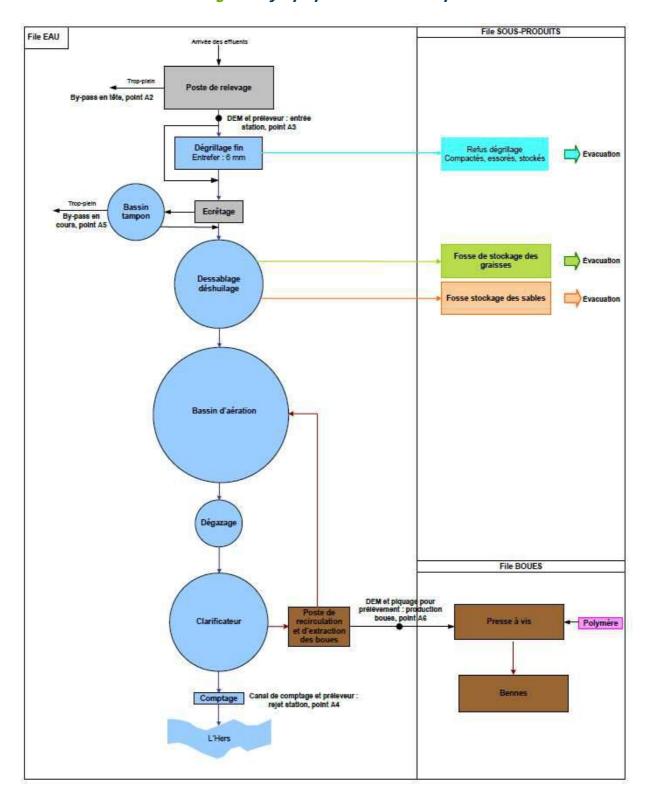


Fig. 16. Synoptique de la station d'épuration

LEGENDE 1. Dégrilleur 2. Bassin tampon 3. Dessableur - déshuileur 4. Bassin d'aération avec zone de contact et zone anaérobie 5. Dégazeur 6. Puits à flottants 7. Puits d'extraction des boues 8. Clarificateur 9. Canal de comptage 10. Canalisation de rejet existante conservée 11. Cuve de stockage de chlorure ferrique (situé dans le bâtiment) 12. Bâtiment avec 1 étage, 12.1. RDC: local bennes, magasin. 12.2. Etage: local exploitation, sanitaires, local électricité, local surpresseur, local déshydratation 13. Chlorure ferrique 14. Bio désodorisation 15. Bio désodorisation charbon actif Station d'épuration existante à démolir ---- Emprise approximative du terrassement (pente $\frac{1}{1}$) —--- Recul de 3ml ou 6ml par rapport aux limites administratives Emprise zones PLU

Département de l'Ariège



SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'ARIEGE

RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DE MAZERES

PROJET

PLAN D'IMPLANTATION

Nom du fichier
301026BF-301-PRO-PG-1-012-C.dwg

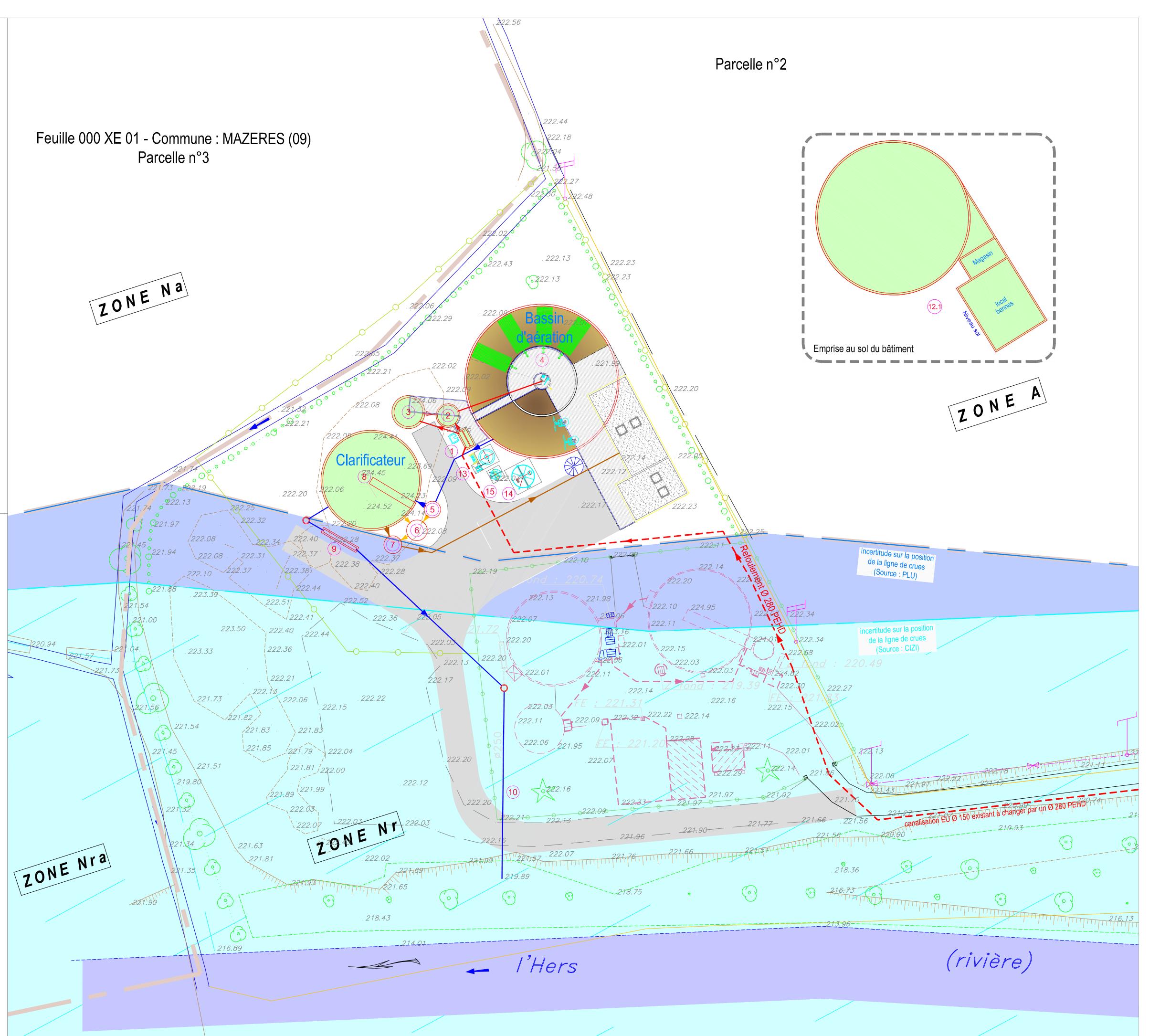
Echelle:



CABINET D'ETUDES ARRAGON
Ingénieurs-Conseils
58, Chemin Baluffet
31300 TOULOUSE
Téléphone: 05-61-49-62-62
Télécopie: 05-61-49-04-24
E-mail: cabinet-arragon@cabinet-arragon.fr

CABINET D'ETUDES ARRAGON / Réf doc: 301026BF-301-ETU-PG-1-012

Ind.	Etabli par	Vérifié par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
Α	M. FOURNY	L. MARTIN	L. D'EYSSAUTIER	14-11-2017	1ère émission
В	M. FOURNY	L. MARTIN	L. D'EYSSAUTIER	18-06-2018	Affichage topographie
С	M. FOURNY	L. MARTIN	L. D'EYSSAUTIER	02-07-2018	Modifications suite à remarques DDT



3. EVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

La commune de Mazères est adhérente au SMDEA pour la gestion de l'assainissement non collectif. Elle est dotée d'une carte d'aptitude des sols depuis juin 2001 réalisée par E.G.S. Midi-Pyrénées.

Les éléments relatifs à l'assainissement non collectif ont été récupérés auprès du SMDEA et analysés ci-après.

Il existe 297 dispositifs d'assainissement non collectif sur la commune de Mazères situés principalement dans les secteurs non desservis par l'assainissement collectif.

3.1. APTITUDE DES SOLS

La commune de Mazères située dans la basse plaine de l'Ariège présente une topographie plane : il y a peu de fortes pentes.

Elle est située sur des alluvions de différentes natures impactant la perméabilité des sols qui est souvent un facteur déclassant à l'assainissement autonome.

Les sols de la zone industrielle de Piniès sont globalement favorables à l'assainissement non collectif.

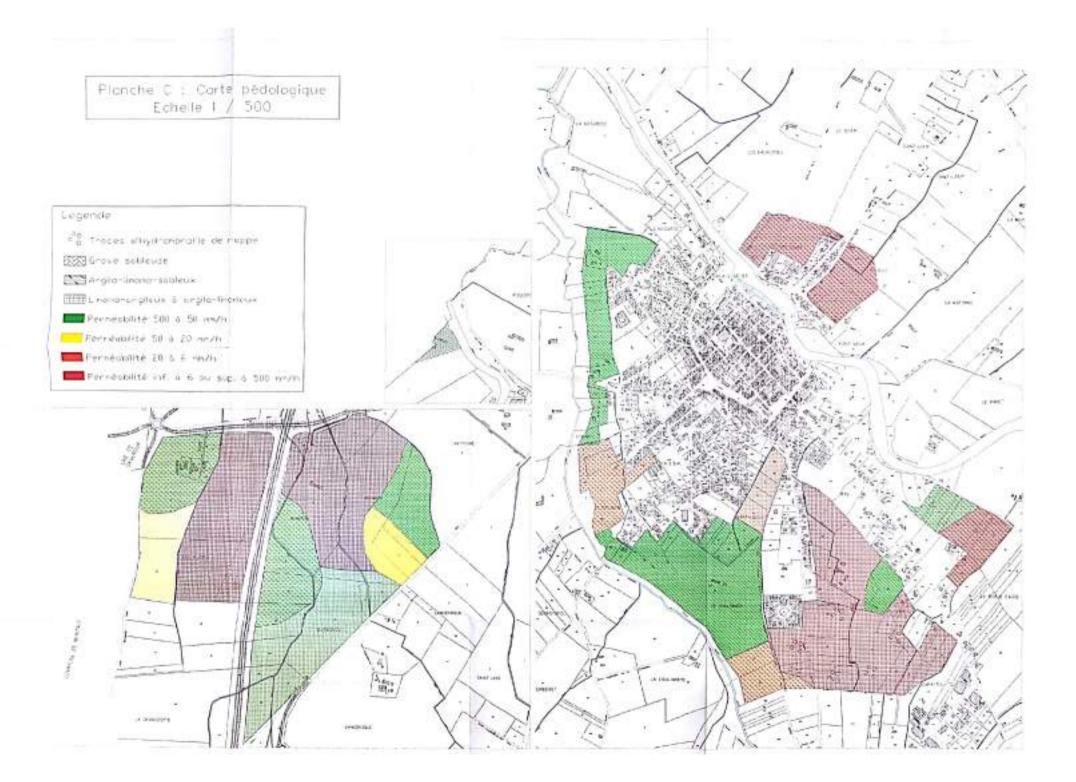
Les zones périphériques du centre-bourg de Mazères présentent quelques zones favorables à l'assainissement autonome (nord-ouest, sud, et sud-est) mais globalement le sol n'est pas ou peu propice à l'infiltration.

Il est souvent nécessaire d'avoir recours au réseau hydraulique superficiel pour le rejet des eaux usées après traitement par les dispositifs d'assainissement autonome.

Toutefois nous rappelons que la définition des systèmes d'assainissement non collectif doit être établie au cas par cas sur la base d'une expertise de sol à la parcelle.

La carte d'aptitude des sols à l'ANC est présentée ci-dessous.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU





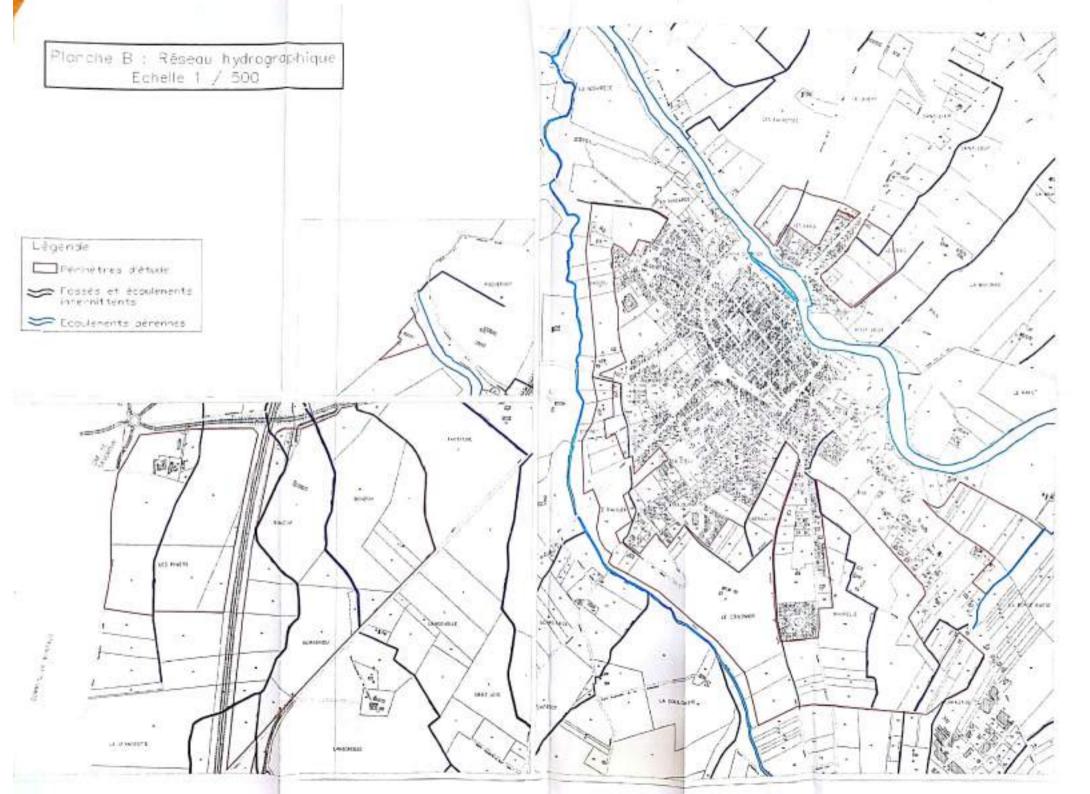
3.2. RESEAU HYDROGRAPHIQUE SUPERFICIEL

Dans le cadre de l'élaboration du schéma d'assainissement en 2001 par E.G.S. Midi-Pyrénées, un relevé et une visite de l'ensemble des fossés existants sur la commune avaient été réalisés.

Une mise à jour des cours d'eau et fossés existants a été réalisé par les services de l'Etat lors de l'inventaire des cours d'eau afin de répondre à la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016. La cartographie des cours d'eau et fossé a été mise à jour en 2015-2016.

La carte des fossés de la commune de Mazères est présentée ci-après.

Dans le cas où l'aptitude des sols est défavorable, un rejet dans ce réseau superficiel est alors nécessaire.

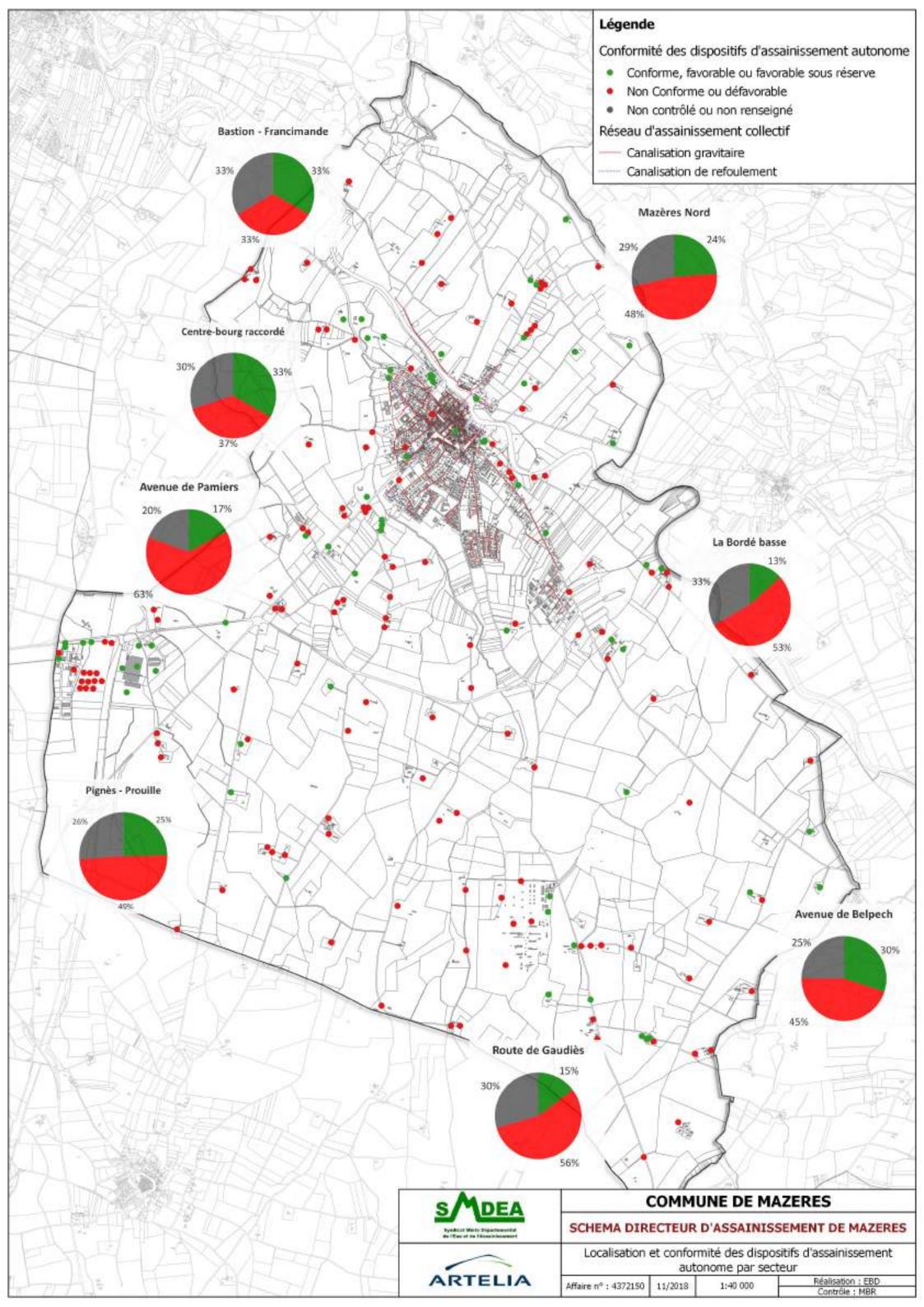


3.3. CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ANC

La commune compte 327 abonnés à l'assainissement non collectif en 2018.

217 des 327 installations, soit 66 % des installations recensées sur la commune, ont été contrôlées entre 2012 et 2018 par le SPANC.

La figure suivante montre la localisation de l'ensemble des dispositifs d'assainissement non collectif et leur conformité d'après l'avis émis sur le traitement suite aux diagnostics effectués.

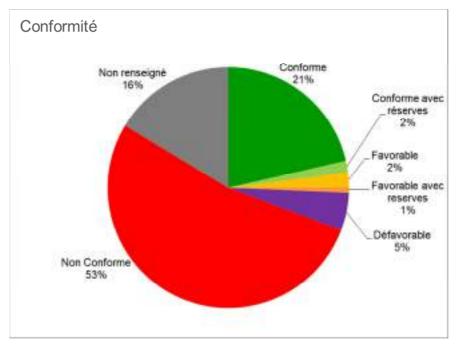


3.4. SYNTHESE A L'ECHELLE COMMUNALE

Les résultats de ces contrôles sont présentés ci-après.

Tabl. 13 - Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Conformité	Nombre	Pourcentage
Conforme	55	21%
Conforme avec réserves	4	2%
Favorable	5	2%
Favorable avec réserves	2	1%
Défavorable	13	5%
Non Conforme	136	53%
Non renseigné	42	16%
Total	257	100%



Les interventions sur les installations avec un avis non conforme ou défavorable sont classées en priorité 1 et nécessitent une réhabilitation urgente (système non accessible, à l'origine de nuisance, d'insalubrité et/ou de pollution).

Les interventions sur les installations avec un avis favorable ou favorable avec réserves sont classées en priorité 2 (système incomplet, mais sans risque sanitaire et environnemental).

Seuls 23 % des dispositifs d'assainissement non collectif ayant fait l'objet d'un contrôle sont conformes ou conformes sous réserve.

53 % des installations sont non conformes.

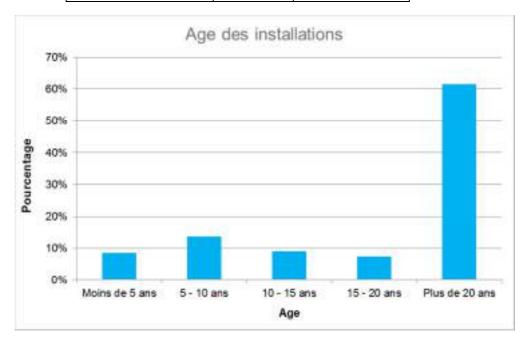
Nous retiendrons un taux de conformité de 30 % en faisant l'hypothèse que les installations dont l'avis est favorable ou favorable avec réserves ont fait l'objet des petits travaux nécessaires depuis la visite.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

L'âge des installations contrôlées est renseigné dans le tableau et le graphique ci-après :

Tabl. 14 - Age des dispositifs d'assainissement non collectif

Age des installations	Nombre	Pourcentage
Moins de 5 ans	22	9 %
5-10 ans	35	14 %
10-15 ans	23	9 %
15-20 ans	19	7 %
Plus de 20 ans	158	61 %
Total	205	100%



61 % des installations autonomes ont plus de 20 ans et sont pour la plupart non conformes.

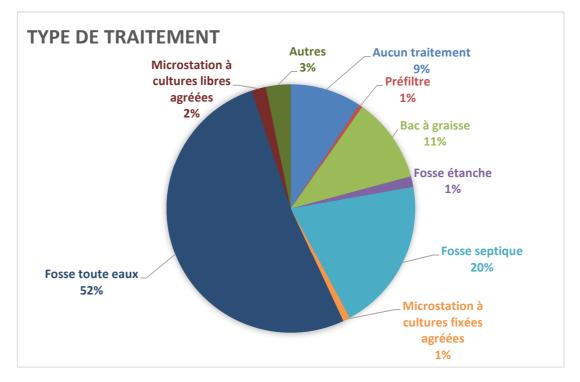
Le type de traitement, de prétraitement ainsi que la destination des rejets sont présentés par la suite.

e:MBR 48

> Prétraitement :

Tabl. 15 - Prétraitement

Type de traitement	Nombre	Pourcentage
Aucun prétraitement	20	9%
Bac à graisse	24	11%
Fosse étanche	3	1%
Fosse septique	43	20%
Fosse toute eaux	112	52%
Microstation à cultures fixées agréées	2	1%
Microstation à cultures libres agréées	4	2%
Préfiltre	1	1%
Autres	7	3%
Total	216	100%



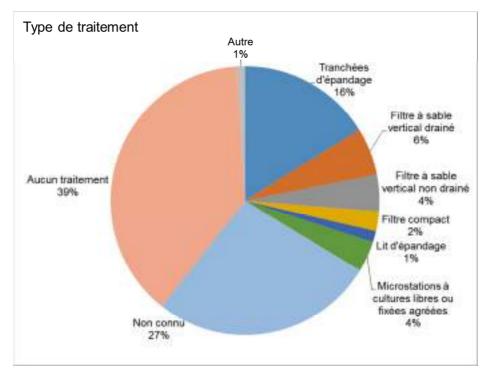
Aucun prétraitement n'existe pour 20 installations soit 9 % des unités contrôlées.

43 habitations disposent d'une fosse septique, ce qui est non conforme.

> Traitement:

Tabl. 16 - Traitement

Type de traitement	Nombre	Pourcentage
Tranchées d'épandage	48	16%
Filtre à sable vertical drainé	17	6%
Filtre à sable vertical non drainé	13	4%
Filtre compact	7	2%
Lit d'épandage	4	1%
Microstations à cultures libres ou fixées agréées	11	4%
Non connu	80	27%
Aucun traitement	114	38%
Autre	3	1%
Total	297	100%



114 installations ne possèdent aucun traitement soit quasiment 40 % de l'ensemble des unités présentes sur la commune.

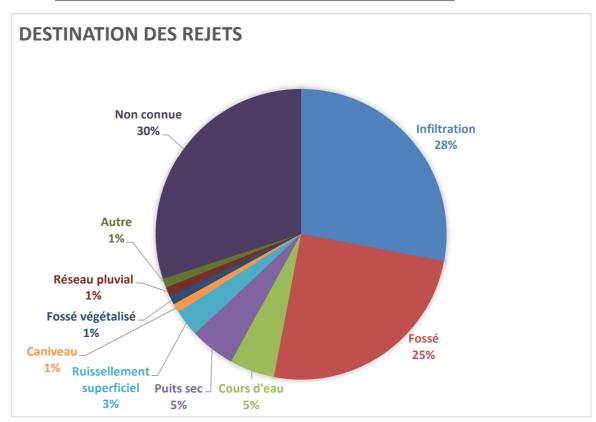
Les tranchées d'épandage représentent le traitement le plus répandu (16 % des installations).

50 SR

> Destination des rejets :

Tabl. 17 - Destination des rejets

Destination des rejets	Nombre	Pourcentage
Infiltration	72	28%
Fossé	63	25%
Cours d'eau	14	5%
Puits sec	13	5%
Ruissellement superficiel	8	3%
Caniveau	3	1%
Fossé végétalisé	3	1%
Réseau pluvial	2	1%
Autre	3	1%
Non connue	76	30%
Total	257	100%



Dans 30 % cas, la destination des rejets après traitement n'est pas connue.

Lorsque celle-ci est connue, l'évacuation des eaux usées domestiques traitées se fait principalement par infiltration (28 %) et par rejet dans le milieu hydraulique superficiel (36 %).

4. EVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

4.1. PRESENTATION DU RESEAU D'EAUX USEES

4.1.1. Présentation générale

La commune de Mazères a transféré la compétence assainissement collectif au SMDEA 09 en 2005

Le service comptait 1 681 abonnés en 2017.

L'assiette de facturation pour les abonnés de Mazères était de 126 482 m³ en 2017.

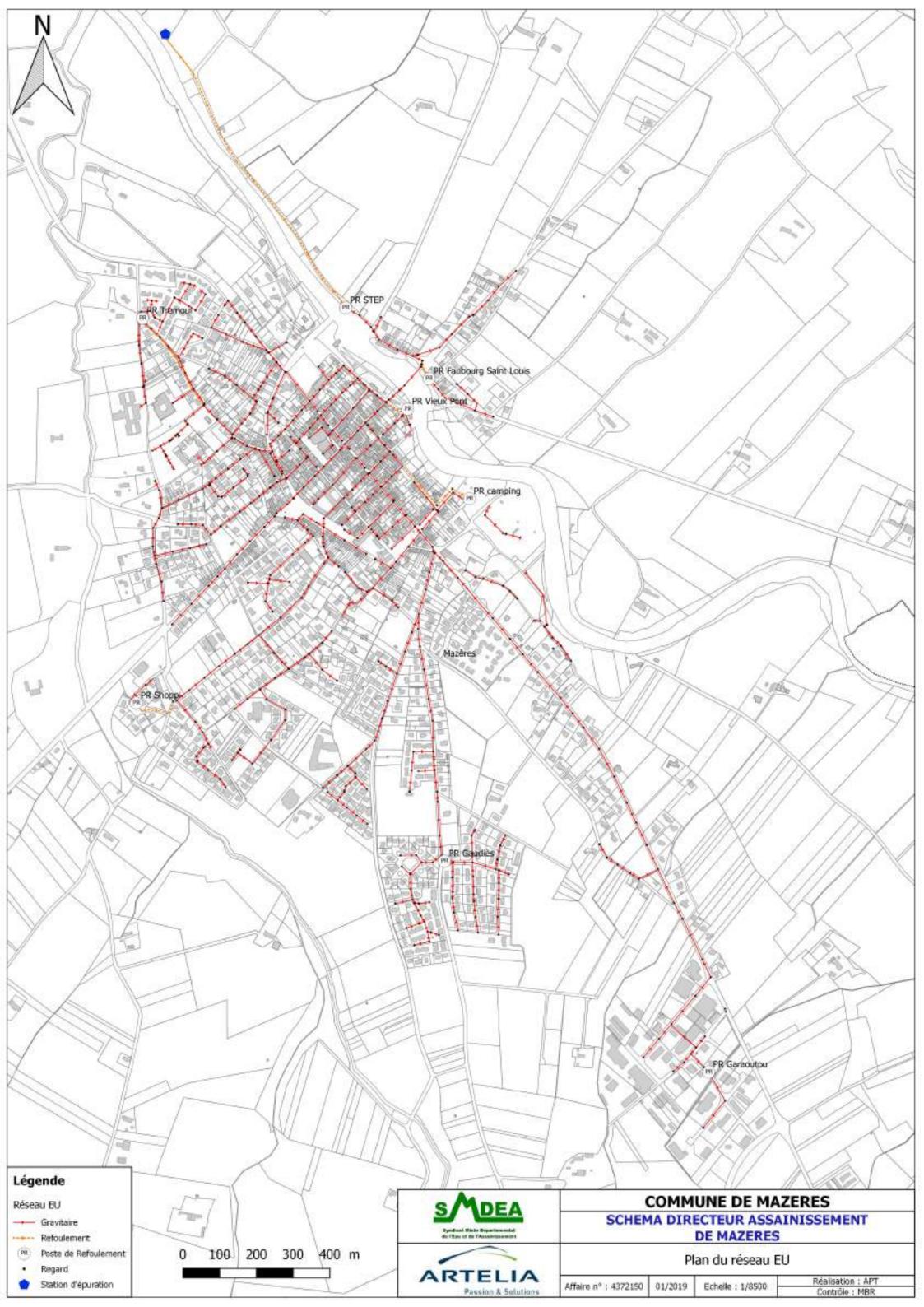
Les effluents sont traités à la station d'épuration qui a une capacité de 2 700 EH. Sa capacité nominale étant dépassée, un projet de construction d'une nouvelle station d'épuration de capacité de 6 300 EH est en cours. Elle sera située sur le terrain accolé à la STEP actuelle hors zone inondable.

Une entreprise a été chargée par le SMDEA pour le projet de construction de la STEP en septembre 2018. L'offre est en cours d'actualisation.

Le réseau est de type séparatif d'une longueur de 21,4 km ; il comprend 8 postes de refoulement (PR) dont 1 est équipé d'un trop-plein (PR STEP).

Un plan du réseau d'eaux usées est présenté en page suivante. Il a été informatisé au format shp à partir du logiciel QGis, en intégrant les sens d'écoulement ainsi que les diamètres et les matériaux des conduites lorsque ceux-ci sont connus.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU

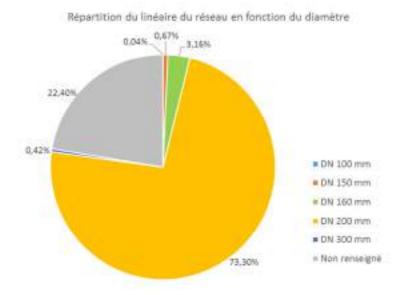


4.1.2. Linéaire

Le linéaire global du réseau était de **21 377 ml** en 2017 (source : données SIG). Ce linéaire se décompose en 20 474 ml de canalisations gravitaires et 903 ml de refoulement.

⇔ Diamètre

Selon les données SIG complétées suite aux visites de terrain, 22 % des diamètres des canalisations d'assainissement ne sont pas connus.



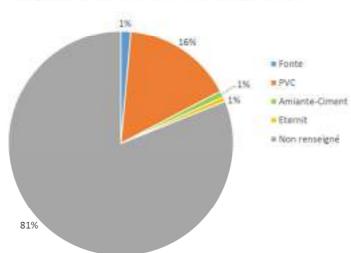
Les diamètres manquants sont dus à des réseaux non accessibles (cf. cartographie des anomalies).

Le diamètre majoritaire est le 200mm. Les diamètres inférieurs à 200mm représentent seulement 4% du réseau. Il existe une seule canalisation de diamètre 300mm d'une longueur de 90 m située avant l'établissement ETS Faure au sud de la commune.

♥ Matériau

Le graphique suivant présente la répartition des linéaires de canalisations par type de matériaux (source SIG).

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR



Répartition du linéaire du réseau en fonction du matériau

Dans le SIG, les matériaux des canalisations ne sont pas renseignés à hauteur de 81 %. Lorsque cela a été possible, le matériau des conduites a été ajouté durant la visite de terrain.

Le réseau est principalement en PVC pour les canalisations dont les matériaux sont connus.

4.2. LES POSTES DE REFOULEMENT

4.2.1. Présentation

Le réseau compte 7 postes de refoulement présentés ci-dessous. Un poste est également présent en entrée de la station d'épuration. Les fiches PR sont disponibles en Annexes.

Tabl. 18 - Caractéristiques du PR

PR	Nombre de pompes	Diamètre nominal de refoulement (en mm)	Type de métrologie en place	Déversoir d'orage et trop plein de PR
PR Camping	2	Ø150	Sonde US + poires de niveau	Non
PR Faubourg Saint Louis	2	Ø100	Poires de niveau	Non
PR Garaoutou	2	NC	Poires de niveau	Non
PR Gaudiès	2	NC	Poires de niveau	Non
PR Shoppi	2	Ø100	Poires de niveau	Non

PR	Nombre de pompes	Diamètre nominal de refoulement (en mm)	Type de métrologie en place	Déversoir d'orage et trop plein de PR
PR STEP	2	Ø150	Sonde US + poires de niveau	Trop plein
PR Trémoul	2	Ø80	Poires de niveau	Non
PR Vieux du Pont	2	Ø80	Poires de niveau	Non

Ils sont présentés sur les photos suivantes réalisées par Artelia lors de la visite de terrain du 8 Novembre 2018.





PR Camping



PR Faubourg Saint-Louis



PR Garaoutou





PR Gaudiès

PR SHoppi





PR STEP





PR Trémoul

PR Vieux du Pont

Le poste de refoulement de la STEP est équipé d'un système de télésurveillance SOFREL S550.

Le descriptif détaillé des dimensions de chaque PR est présenté ci-dessous. Les valeurs de niveau indiquées représentent les profondeurs qui ont été mesurées par rapport à la dalle des PR.

Contrôle: MBR

Tabl. 19 - Mesures du PR

Nom du PR	Diamètre de la cuve	Profondeur totale	Profondeur déversement	Profondeur fil d'eau arrivée dans PR
PR Camping	2,0 m	3,2 m	-	Variable
PR Faubourg Saint Louis	2,2 m	3,4 m	-	2,5 m
PR Garaoutou	Non accessible	3,4 m	-	Non accessible
PR Gaudiès	1,5 m	4,45 m	-	2,8 m
PR Shoppi	1,2 m	4,8 m	-	3,25 m
PR STEP	2,2 m	3,03 m	1,1 m	1,65 m
PR Trémoul	2,2 m	3,8 m	-	2,4 m
PR Vieux du Pont	2,2 m	3,4 m	-	1,9 m

4.2.2. Diagnostic

La visite des postes le 8 Novembre 2018 a permis de réaliser un diagnostic et de proposer des pistes d'améliorations.

Tabl. 20 - Diagnostic structurel du PR

Nom du PR	Etat du GC	Etat des équipements hydrauliques	Etat des équipements électriques	Etat des équipements	Sécurité du poste	Présence H₂S	Traces de mise en charge
PR Camping	Correct	Correct	Correct	Les barres de guidage et les chaines de levage sont à remplacer par du matériel en inox.	Aucune anomalie rencontrée	Non	Non
PR Faubourg Saint Louis	Correct	Correct	Correct	L'accroche des poires de niveau est fortement corrodée et devra être prochainement remplacée	Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide	Non	Non
PR Garaoutou	Correct	Correct	Correct	Correct	Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide	Non	Non
PR Gaudiès	Correct	Correct	Correct	Correct	Les barreaux antichute initialement installés au niveau de l'accès à la bâche humide sont cassés	Oui	Oui
PR Shoppi	Correct	Correct	Correct	Quelques équipements du PR montrent des signes de corrosion	Absence de barreaux antichute Absence d'aération de la bâche humide	Non	Oui (2 pannes en 6ans)
PR STEP	Correct	Correct	Correct	Les barres de guidage sont en mauvais état	Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide	Non	Non

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU

Nom du PR	Etat du GC	Etat des équipements hydrauliques	Etat des équipements électriques	Etat des équipements	Sécurité du poste	Présence H₂S	Traces de mise en charge
PR Trémoul	Correct	Correct	Correct	Correct	Absence de barreaux antichute Mauvaise ventilation de la bâche humide	Oui	Non
PR Vieux du Pont	Correct	Correct	Correct	Les barres de guidage et les chaines de levage sont fortement corrodées	Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide	Non	Non

4.1. VISITES DES RESEAUX ET ANOMALIES

Le nombre de regards levés lors de la visite de terrain est de 91. Ces regards correspondent à des points stratégiques du réseau (embranchement, extrémité d'antenne).

Les principales anomalies pendant la visite de terrain ont été recensées :

• des dépôts légers à forts observés à différents endroits (22 % des regards levés) ;



Exemple de regard avec du dépôt

- quelques dégradations du génie civil au niveau de la maçonnerie (2 regards);
- des traces de mise en charge (22 % des regards levés);



Exemple de regard avec traces de mise en charge

- La présence d'H₂S (8 % des regards levés);
- une dégradation au niveau de la structure (corps de garde décalé).

51 regards n'étaient pas accessibles lors de la visite de terrain car certains sont situés sur des propriétés privées et d'autres parce que la plaque était bloquée (dans 4 % des cas) ou bitumée (dans 12 % des cas). Ces regards sont présentés sur la carte des anomalies.

Des réseaux sont indiqués dans le SIG mais non vus lors de la visite de terrain. Ils se situent au niveau du camping. Il est nécessaire que l'exploitant réalise des investigations détaillées afin de comprendre le fonctionnement du réseau dans ce secteur.

Le tableau ci-dessous résume les anomalies relevées lors de la visite et le nombre de regards concernés.

Anomalie	Nombre de regards	Pourcentage par rapport au nombre de regards levés	Pourcentage par rapport au nombre de regards total
Dépôt	10	22%	1,9%
Génie civil dégradé	1	2%	0,2%
Trace de mise en charge	5	11%	0,9%
Trace d'H2S	4	9%	0,8%
Regard bloqué	1	2%	0,2%
Regards sous bitume	3	7%	0,6%

La figure suivante présente l'ensemble des anomalies recensées sur le réseau lors de la visite de terrain et avec le Maître d'Ouvrage (exploitant du réseau).

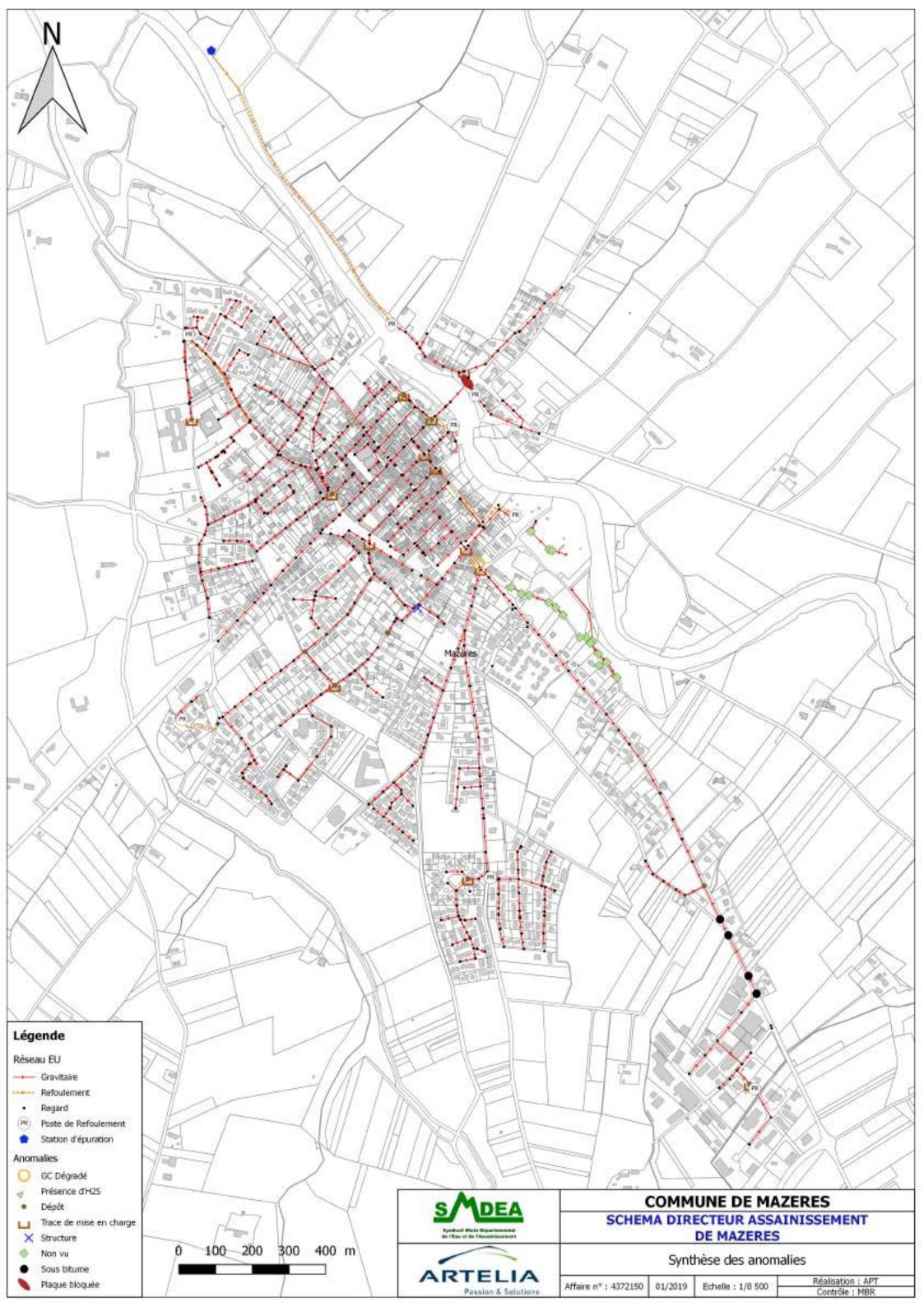
4.2. HYDROCURAGES

L'analyse des données d'hydrocurage sur les réseaux entre 2016 et 2018 indique les éléments suivants :

- 369 curages ont eu lieu sur ces 3 années, ce qui est relativement élevé en comparaison du linéaire de réseau ;
- 48% sont des curages curatifs ;
- Les rues qui ont fait l'objet du plus grand nombre de curage sont les suivantes :
 - Rue du vieux pont (13 curages);
 - Rue Boulbonne (19 curages);
 - Lotissement l'Occitane (23 curages);
 - Route de Gaudies (40 curages);
 - Route de Belpech (46 curages).

Il s'agit des principaux points noirs du réseau d'un point de vu hydraulique.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR



4.3. LA STATION D'EPURATION

La station d'épuration de Mazères a une capacité de 2 700 EH (162 kg DBO₅). Elle a été mise en service en 1993. Le traitement des eaux usées est réalisé par la filière boues activées faible charge.

Comme détaillé au paragraphe 2.13.4, un projet de reconstruction de la station d'épuration d'une capacité de 6 300 EH est en cours avec une mise en service prévue en 2020.

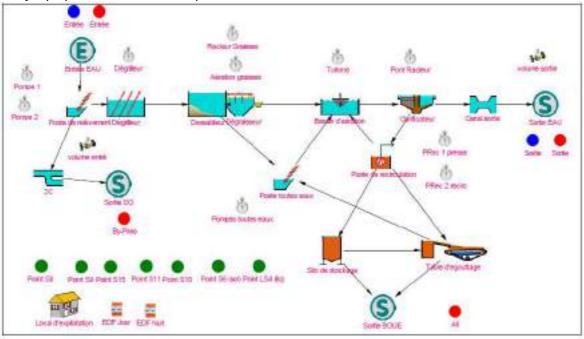
La STEP est dimensionnée pour traiter un débit nominal de temps sec de 540 m³/j.

Les eaux traitées se déversent dans le Grand Hers.



Vue des bassins (tampon et ultrafiltration)

Le synoptique de la station est représenté ci-dessous :



ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR



<u>Légende :</u>

Orange: Dégrilleur

Bleu clair : Dégraisseur-dessableur

Violet: Bassin d'aération Rose: Poste de recirculation Bleu foncé: Clarificateur Marron clair: Silo à boues Rouge: Local d'exploitation Jaune: Local déshydratation

Vert clair : Bennes à boues

Fig. 23. Vue aérienne de la station d'épuration

La station d'épuration possède un dispositif d'auto-surveillance (débitmètre et préleveur en entrée et en sortie de station).

La station dispose d'un déversoir d'orage dans un regard en amont du poste de refoulement. Le débitmètre électromagnétique permet de connaître les volumes arrivant en entrée de station ainsi que le nombre et le temps de déversement.

En sortie de station, un débitmètre bulle à bulle est associé à un déversoir (seuil triangulaire).

Le plan de la station d'épuration est disponible à la page suivante.

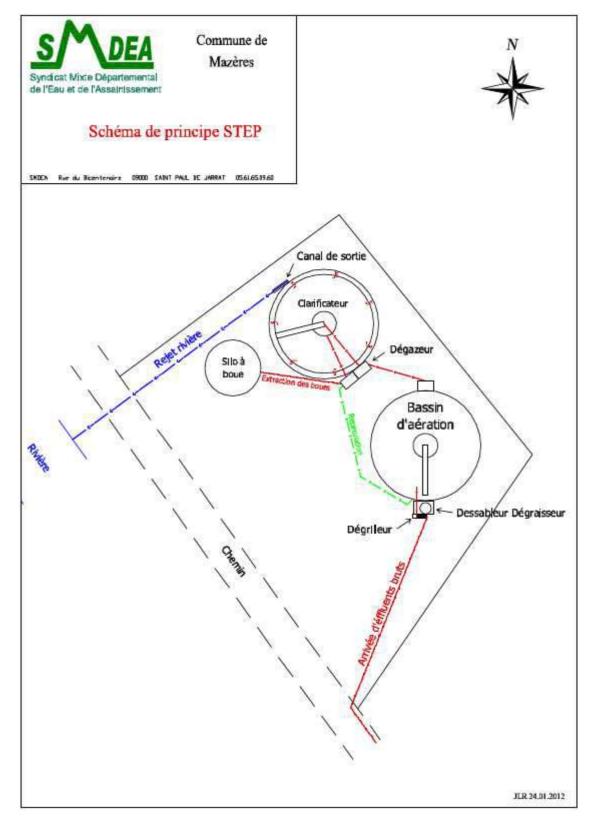


Fig. 24. Plan de la station d'épuration

4.3.1. Descriptif des procédés de traitement et diagnostic des ouvrages

4.3.1.1. PRETRAITEMENTS

♥ Dégrilleur

Les effluents bruts arrivent à la station d'épuration par refoulement depuis le PR STEP situé à presqu'un kilomètre en amont. Les effluents s'écoulent dans le canal du dégrilleur raclé automatiquement. On note l'absence de cage de protection. Le fonctionnement par alternance du racleur (10 minutes de fonctionnements toutes les 10 minutes durant la journée et toutes les 20 minutes durant la nuit) peut surprendre l'exploitant et accentue sa dangerosité > Risque d'accident de service.

Un trop-plein à demi obturé (aménagement réalisé par l'exploitant pour diminuer la fréquence de by-pass) permet de by-passer la grille dans le cas de son colmatage.

Un préleveur automatique est disposé à côté du canal et permet la réalisation d'échantillons en entrée de STEP.

Le béton de l'ouvrage est lixivié, certains fers sont apparents.

Les refus de dégrillage représentent environ 100 kg par semaine.

La carcasse du motoréducteur du bras racleur ne semble pas reliée à la terre > Risque d'électrification/d'électrocution. Le boitier de raccordement n'est pas étanche.



Canal dégrilleur en entrée



Motoréducteur du bras racleur

Contrôle: MBR







Caisson de protection du préleveur et conteneur à refus de dégrillage

♦ Dégaisseur-dessableur

Une fois dégrillés, les effluents s'écoulent de façon gravitaire dans le dégraisseur-dessableur.

L'accès à l'ouvrage se fait par une passerelle sécurisée de gardes-corps et de plinthe. Un bouton d'arrêt d'urgence (BAU) est installé à l'entrée de la passerelle en haut de l'escalier. Une fois actionné, ce BAU ne se réarme pas. Le BAU est à remplacer. Une chaine permet de sécuriser le haut de l'escalier.

Le plancher de la passerelle est constitué de caillebotis en acier galvanisé. L'exploitant peut être amené à retirer un ou plusieurs caillebotis dans le cas de la manutention du racleur. Il n'y pas de barreaux antichute sous les caillebotis > risque de chute, risque de noyade, risque bactériologique.

Le saut à ski du dégraisseur-dessableur et la bavette du racleur sont neufs. Ils ont été remplacés en décembre 2018.

Les sables sont extraits 4 fois par semaine durant environ 1 minute. Une fois par mois, 4 m³ de sable sont pompés de la cuve de stockage des sables et sont dépotés à la STEP de Saverdun.

Le bras racleur ne fonctionne pas. Aucune graisse n'est extraite.

En temps normal, l'aéroflow fonctionne 15 minutes toutes les 15 minutes soit un total de 12h/j.

Le béton des cuves est lixivié.

Les vannes de vidanges et le motoréducteur du racleur montrent des signes avancés de corrosion.





Dégraisseur-dessableur

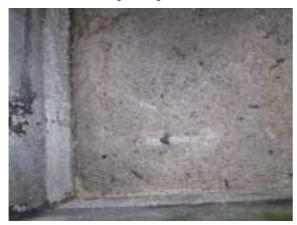
Passerelle d'intervention et de passage vers le BA





Cuves de stockage des graisses et des sables

Cuve à sable





Cuve à graisse

Regard de vidange et de drainage des cuves

Contrôle : MBR

4.3.1.2. TRAITEMENT BIOLOGIQUE

Bassins biologique

Une fois prétraités, les effluents s'écoulent dans le bassin d'aération.

Le bassin d'aération est aéré par la rotation rapide d'une turbine de surface.

Le bassin est aéré environ 11 heures par jour.

Les effluents s'écoulent vers le clarificateur par déversement. La zone de déversement est fortement productrice en écume.

Un bouton d'arrêt d'urgence (BAU) de la turbine est accolé au motoréducteur de celle-ci. Comme le BAU du racleur du dégraisseur, il ne peut être réarmé en cas d'actionnement.

L'arbre du motoréducteur de la turbine est mal protégé et est potentiellement accessible par l'exploitant. Cela n'est pas conforme à la directive machine > risque d'accident de service.

La carcasse du motoréducteur de la turbine ne semble pas reliée à la terre > Risque d'électrification/d'électrocution. Le boitier de raccordement n'est pas étanche.

La trappe d'observation en entrée de la passerelle en béton qui surplombe le bassin d'aération est protégé d'un caillebotis sans barreaux antichute. Aucune manœuvre n'est réalisée au niveau de cette trappe > risque restreint de chute.

La partie non immergée du bassin d'aération est en état correct.

Aucune extraction de boues n'a été effectuée depuis le mois d'aout. La concentration en boues du bassin d'aération est supérieure à 3 mg/L usuellement maintenus.

L'exploitant rend compte du bon fonctionnement de la turbine de surface.







Passerelle d'intervention du BA

Contrôle: MBR





Motoréducteur de la turbine de surface

Arbre d'entrainement accessible

♥ Dégazeur et clarificateur

Avant que les effluents s'écoulent vers le centre du clarificateur en provenance du bassin d'aération. Les effluents passent par le dégazeur. Cet ouvrage permet aux gaz contenus dans les effluents de s'échapper.

Les écumes générées dans le dégazeur sont ponctuellement évacuées vers le poste toutes eaux par un jeu de vannes.

La plateforme surplombant le dégazeur n'est qu'en partie sécurisée par des garde-corps et des plinthes. La manœuvre de cette vanne est particulièrement dangereuse. > Risque de chute + risque bactériologique. Il est préconisé de sécuriser l'ensemble de la plateforme par un garde-corps et de recouvrir le stockage des écumes par un caillebotis.

De l'eau industrielle est injectée cycliquement en surface du dégazeur pour diminuer le volume d'écume et éviter le débordement de l'ouvrage.

Le clarificateur est raclé par un pont racleur. Les 2 roues du pont sont capotées. Le pont racleur est en acier galvanisé. Il est en état correct. La raclette est cependant fortement corrodée. Un bouton d'arrêt d'urgence du pont est installé à l'entrée du pont, son fonctionnement n'a pas été testé. Le pont racleur est composé de caillebotis en acier galvanisé. Il est sécurisé par des gardes corps et des plinthes.

Le motoréducteur entrainant les roues du pont montre des signes de corrosion. Il n'est pas relié à la terre > risque d'électrification/d'électrocution.

La partie non immergée du clarificateur est en état correct.

Le jour de la visite, on observait une bonne décantation des effluents et un fonctionnement efficace du raclage des flottants.



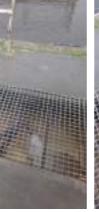
1 : Poste de recirculation

2 : Dégazeur

3 : Clarificateur

Clarificateur







1 : Poste de recirculation

2 : Dégazeur

Cuve d'écume





Prise d'eau industrielle

Pont racleur

♥ Canal débitmétrique en sortie de STEP

Les eaux traitées du clarificateur s'écoulent vers le canal débitmétrique en sortie.

Le canal est équipé d'un seuil triangulaire. La lecture de hauteur d'eau est assurée par une sonde US. Un préleveur automatique est installé à côté du canal. L'équipement est placé sous un abri.

L'observation de l'ouvrage rend compte du départ de flottants au milieu naturel les jours précédents.

Le support métallique de la sonde n'est pas relié à la terre > risque d'électrification /d'électrocution.

Le génie civil de l'ouvrage est en état correct.

L'ouvrage n'est pas protégé > risque restreint de chute.





Canal débitmétrique en sortie

Préleveur automatique

Contrôle: MBR

♥ Poste toutes eaux

Le poste toutes eaux récupère des eaux de colature des cuves à graisses et à sables, du dégazeur, du silo et principalement les égouttures de la presse à boues.

L'accès à l'intérieur du PR était initialement protégé par un caillebotis en acier galvanisé. Les charnières sont cassées. Le caillebotis a été ôté > **Risque de chute.**

Le poste est piloté par 2 poires de niveaux. Il y a une seule pompe.

Le boitier de dérivation de la pompe et des poires est fixé sur le voile du bassin d'aération. Il est protégé mécaniquement par une tôle. Cependant des fils dépassent et pourraient être endommagés lors de l'entretien des espaces verts.

La protection métallique des câbles doit être reliée à la terre.

Une potence aide à la manutention de la pompe. Sa conformité n'a jamais été contrôlée.

La barre de guidage, la chaine de levage et la canalisation de relèvement sont en acier galvanisé. **Ces équipements sont en état correct** malgré quelques signes de corrosion.

Le génie civil du poste toutes eaux est globalement en bon état. Cependant il serait judicieux de mettre en œuvre une borne anti-stationnement devant le poste pour éviter qu'un camion recule sur l'ouvrage comme cela s'est déjà passé par le passé selon l'exploitant.







Equipements du PTE

72

Contrôle : MBR





Intérieur du PTE

Boite de dérivation de la pompe et des poires

♥ Poste de recirculation/extraction

L'accès au poste de recirculation/extraction se fait au niveau de la plateforme du dégazeur. Le poste est protégé par un caillebotis monté sur charnières. Le caillebotis est utilisé comme égouttoir pour les filasses enlevées au niveau du dégazeur.

Le caillebotis n'a pas été enlevé le jour de la visite. L'état des équipements n'a pas été vérifié. Selon l'exploitant aucun dysfonctionnement du poste n'a été récemment observé.

Un jeu de vannes permet d'envoyer les boues décantées au fond du clarificateur soit vers le bassin d'aération soit vers le silo à boues.



Trappes d'accès au poste de recirculation/extraction



Chambre à vannes

Contrôle: MBR

4.3.1.3. FILE BOUE

♦ Silo à boues

Le silo à boues a une capacité de 160 m³.

Le silo était plein le jour de la visite.

Le drain d'écrémage est cassé.

Un agitateur est installé dans le silo. Il n'y a pas de sonde de niveau.

L'accès à la plateforme supérieure du silo se fait par une échelle à crinoline. La plateforme est sécurisée par un garde-corps et une plinthe.

L'accès à l'intérieur du silo se fait par une trappe fortement corrodée.

La barre de guidage de l'agitateur et la potence installée sur le silo sont eux aussi fortement corrodés.

La partie non immergée du silo semble en état satisfaisant.

Les équipements sont en mauvais état. Les trappes et la barre de guidage de l'agitateur sont à remplacer. La conformité de la potence est à vérifier.

Les vannes de vidange du silo situées dans le regard au pied de l'ouvrage montrent elles aussi des signes de corrosion.



Silo de stockage des boues



Trappes d'accès à l'intérieur du silo

Contrôle: MBR





Intérieur du silo - barre de guidage de l'agitateur

Chambre à vannes du silo

♦ Local déshydratation

Le local déshydratation est séparé en 2 compartiments : le compartiment polymère et le compartiment presse. Le local polymère comprend la pompe doseuse, la cuve de polymère, la pompe d'eau industrielle et le stock de bidons de polymère.

Le local polymère ne dispose pas d'un carrelage antidérapant et le stock de polymère n'a pas de rétention > risque de glissade.

Les conduites de fluide pourraient être mieux identifiées dans les deux locaux.

Le local presse à boues est ventilé en hauteur.

Certains équipements montrent quelques signes mineurs de corrosion.

L'ensemble des équipements électromécaniques ne sont pas reliés à la terre > Risque d'électrification/d'électrocution.

La presse à boues est en partie capotée. Les gaz produits au niveau de l'arrivée des boues sont bien collectés par la ventilation. La chute des boues dans la pompe gaveuse n'est pas capotée. La vis sans fin de la pompe gaveuse est potentiellement accessible par l'exploitant. Cela ne respecte pas la directive machine > risque d'accident de service.

2 extincteurs vérifiés en 2018 sont installés dans le local polymère.

Le tuyau d'arrosage (rond rouge ci-dessous) présent dans le local presse à boues devrait être équipé d'un disconnecteur pour éviter une remontée dans le réseau d'eau.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU

Contrôle: MBR





Presse à boues









Motoréducteur de la pompe gaveuse



Prise d'aération sur la presse



Pompe à boues





Pompe d'eau industrielle

Armoire électrique de la presse

♦ Aire des bennes à boues

Après avoir été essorées dans la presse, les boues sont poussées vers 2 bennes stationnées à l'extérieur.

L'aire ne dispose pas de rail de guidage et de butée.





4.3.1.4. AUTRES OUVRAGES

♣ Local d'exploitation

Le local d'exploitation comprend un bureau, un lavabo et sa paillasse, l'armoire électrique de la STEP et un sanitaire.





Entrée du local d'exploitation

Armoire électrique générale de la STEP



Intérieur de l'armoire électrique

Contrôle: MBR

∜ Voiries et accès

Les abords de la station sont bien entretenus.

La clôture est abîmée à plusieurs endroits (voir photo ci-dessous). Il y a 2 portails pour accéder à la station. La clôture ne jouxte pas le portail secondaire et permet le passage d'une personne.



Clôture couchée (étoile rouge emplacement)



Clôture couchée (étoile rouge emplacement)



Clôture couchée (étoile rouge emplacement)



Clôture couchée (étoile rouge emplacement)

Contrôle: MBR

4.3.2. Préconisations

Le programme de travaux sera détaillé en phase 3. Toutefois en raison de la reconstruction à court terme de station d'épuration d'une capacité de 6 300 EH, seuls les travaux urgents seront retenus.

Le génie civil de la STEP est en état correct. On observe un phénomène de lixivation des bétons sur l'ensemble des ouvrages, ce qui est normal sur une STEP de cet âge (construite en 1993). Les ouvrages ne présentent pas de fissures. Le canal dégrilleur a un fer apparent. L'évolution de l'ouvrage est à surveiller.

Le fonctionnement du dégraisseur-dessableur n'est pas satisfaisant. Dans son état actuel, l'ouvrage n'a aucun abattement sur les graisses.

La pompe à boues doit au plus vite être réparée pour pouvoir reprendre l'extraction des boues et pouvoir diminuer la concentration en boues dans le bassin d'aération et dans le clarificateur.

La STEP est bien entretenue.

Il est préconisé de vérifier :

- les dispositifs de levage de la STEP ;
- le raccordement à la terre de l'ensemble des équipements électromécaniques

De nombreux points d'eau sont présents sur la STEP. Ils peuvent être en contact direct avec des boues et/ou des effluents. Il est fortement préconisé de mettre en place des dispositifs sécurisant le réseau AEP public ainsi que les organes sanitaires de la STEP.

La plateforme du dégazeur doit être sécurisée.

Les trappes du silo sont à remplacer.

A minima, il est recommandé de mettre en place des barreaux antichute au niveau des accès des 2 PR ainsi que sous les trappes du silo.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

: MBR 80

4.3.3. Analyse de l'autosurveillance

4.3.3.1. ANALYSE DE LA CHARGE HYDRAULIQUE

4.3.3.1.1. Volumes annuels

Le débit maximal admissible par temps sec est de 540 m³/j.

Les volumes annuels traités par la STEP de Mazères entre 2015 et 2017 sont synthétisés dans le tableau suivant.

En 2017 la STEP de Mazères a traité un volume de 168 693 m³ soit 462 m³/j en moyenne.

La pluviométrie a été moins importante qu'en 2015 pouvant expliquer la diminution du volume annuel traité en 2016.

Les volumes annuels en entrée de station sont relativement proches entre l'année 2015 et l'année 2017 mais la pluviométrie a été moins importante en 2017 (-86 mm).

Tabl. 21 - Volumes annuels en station entre 2015 et 2017

Année	2015	2016	2017
Volume entrée de STEP (m³/an)	167 057	161 735	168 693
Pluviométrie (mm/an)	552	447	466
Moyenne journalière (m³/j)	458	443	462
Capacité nominale (en %)	85	82	86



le : MBR 81

4.3.3.1.2. Evolution saisonnière

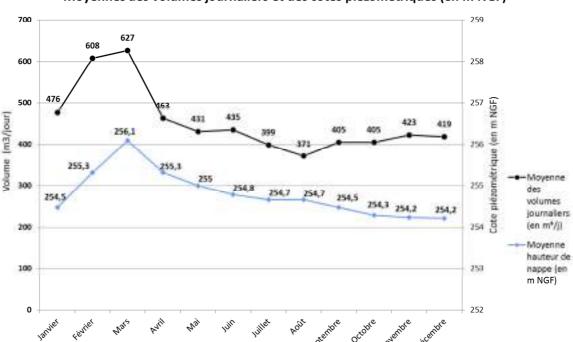
Le graphique suivant détaille les volumes journaliers moyens en entrée de la STEP en fonction des mois de l'année.

Volumes journaliers moyens 800 Période de nappe haute 700 Volume (m3/)our 405 405 2005 199 400 2056 2007 - Missierone 100 Capacité nominale 200 100 Ferrier Octobre

Détailler les volumes en entrée de la STEP en fonction des mois de l'année permet de mettre en évidence l'influence des eaux claires parasites par rapport aux périodes de nappe basse et de nappe haute.

Le portail national d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines (banque ADES) du BRGM renseigne la cote altimétrique (en m NGF) des points d'eau. Sur Mazères, un piézomètre nous donne les cotes journalières de la nappe souterraine.

La figure suivante permet de comparer la moyenne des volumes journaliers avec la moyenne des cotes piézométriques entre 2015 et 2017.



Moyennes des volumes journaliers et des cotes piézométriques (en m NGF)

Pour la station de Mazères, on observe une forte influence des eaux claires parasites entre les mois de janvier et avril avec un volume d'entrée compris entre 463 m³/j et 627 m³/j. Ces volumes correspondent à la période de nappe haute, comprise entre février et avril.

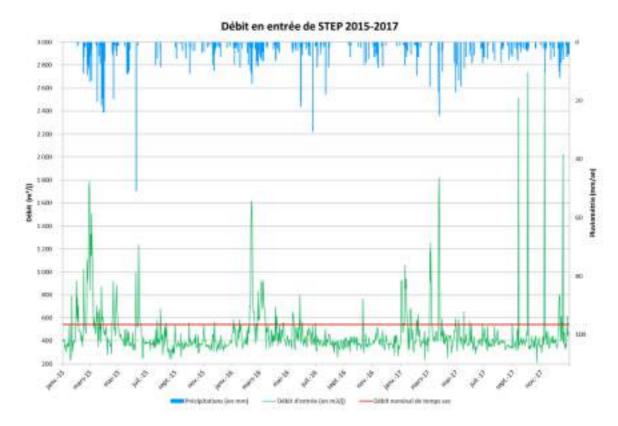
Au contraire, entre mai et décembre, le volume d'entrée est plus faible et compris entre 371 et 435 m³/j. Ces volumes correspondent à la période de nappe basse comprise entre juillet et décembre.

Les volumes transités sont influencés par les périodes de nappe haute et de nappe basse : le réseau est donc sensible aux infiltrations d'eaux claires parasites.

4.3.3.1.3. Volumes journaliers

Le graphique ci-dessous représente les débits journaliers observés en entrée de station ainsi que la pluviométrie associée.

: MBR 83



Une partie des dépassements du débit de référence semble s'expliquer par la pluviométrie.

Le tableau ci-après précise les volumes moyens, maximums et le percentile 95.

Année	2015	2016	2017 (du 01/01 au 31/08)	Moyenne
Année	2015	2016	2017 (du 01/01 au 31/08)	Moyenne 2015 - 2016
Volume moyen journalier	458	443	226	450
% débit moyen autorisé en temps sec	85%	82%	42%	83%
Volume maximum	1789	1617	1821	1703
Percentile 95 (m ³ /j)	877	700	587	789

Le débit journalier moyen en entrée de station est de 450 m³/j, soit 83 % du débit nominal de temps sec.

Le percentile 95 est la valeur telle que 95 % des valeurs sont en dessous et 5 % sont au-dessus. C'est une notion couramment utilisée pour déterminer le taux de charge d'une station d'épuration.

Le percentile 95 des débits reçus en entrée de STEP est de 789 m³/j, soit 146 % du débit de référence de temps de pluie.

Ces informations indiquent que la station d'épuration est proche de sa capacité hydraulique nominale.

4.3.3.2. ANALYSE DE LA CHARGE ORGANIQUE

4.3.3.2.1. Charges entrantes

La capacité nominale de la station est de 2 700 EH, correspondant aux charges de référence suivantes :

DBO₅: 60 g/j/EH
 DCO: 120 g/j/EH
 MES: 90 g/j/EH

Les trois graphiques ci-après précisent l'évolution annuelle des charges entrantes depuis 2009. Les flux moyens en kg/j en DBO5, DCO et MES sont respectivement présentés ci-après, ces paramètres sont analysés 1 fois par mois.

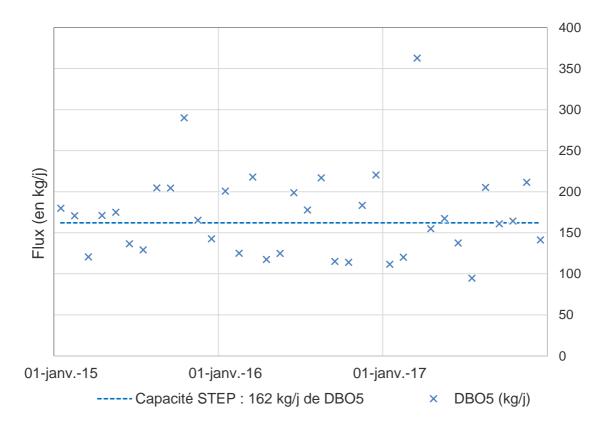


Fig. 25. Evolution du flux entrant en DB05 (kg/j)

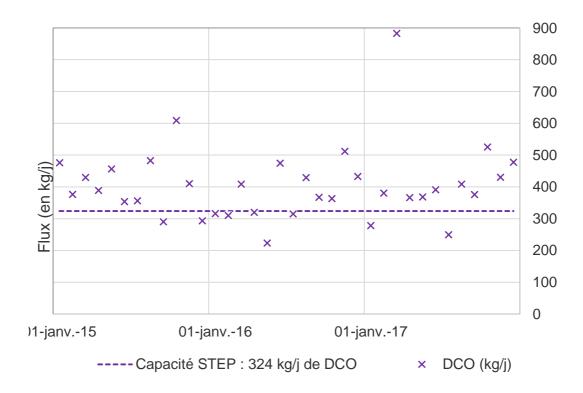


Fig. 26. Evolution du flux entrant en DCO (kg/j)

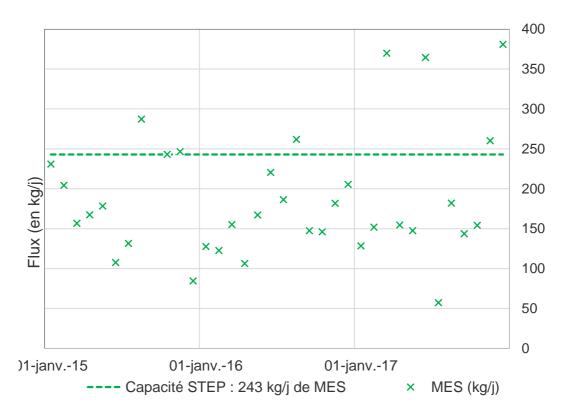


Fig. 27. Evolution du flux entrant en MES (kg/j)

Entre janvier 2015 et décembre 2017, il y a de fortes variations des charges polluantes qui peuvent s'expliquer à cause du caractère ponctuel de la mesure.

Des dépassements fréquents des charges de référence sont observés pour chaque paramètre.

Le tableau ci-dessous précise les charges mesurées en entrée de STEP lors des autosurveillances réalisées sur la période de janvier 2015 à décembre 2017, soit 36 mesures. Les paramètres MES, DBO5, DCO et NGL sont analysés mensuellement.

Tabl. 22 - Charges polluantes en entrée de station

Paramètre	Charge de référence	2015 - 2017			
	(en kg/j)	Moyenne	Max	Nb > réf.	
DBO ₅	162	225	363	17	
DCO	324	404	883	22	
MES	243	190	424,4	7	
Azote	40,5	39	87,2	9	

Les concentrations en entrée de station en DBO5 et en DCO sont régulièrement supérieures à la charge de référence de chacun des paramètres indiquant une surcharge organique.

Le même constat avait été fait lors des précédentes études d'après l'analyse des bilans d'autosurveillances réalisés entre mars 2007 et juin 2008 dans le dossier de régularisation au titre du Code de l'environnement de la station d'épuration de la commune de Mazères réalisé en mars 2011 par SOGREAH Consultants.

4.3.3.2.2. Caractérisation des effluents

La concentration des effluents en entrée de station est présentée dans le tableau suivant.

Tabl. 23 - Concentration des effluents en entrée de station

Paramètre	Concentration en entrée (mg/l)			
	Moyenne	Min	Max	
DBO ₅	170	95	363	
DCO	404	223	883	
MES	194 57 424			

La concentration théorique d'un effluent d'origine domestique est d'environ :

- 400 mg de DBO₅/L d'effluent
- 800 mg de DCO/L d'effluent

La concentration des effluents en entrée de station est inférieure à celle généralement observée témoignant de la présence d'eaux claires parasites.

La nature des effluents peut être déterminée d'après les ratios de pollution obtenus d'après les données des bilans d'autosurveillance et sont présentés dans le tableau suivant.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

Tabl. 24 - Ratio de pollution des charges polluantes

Paramètre	Ratios calculés			Ratios classiques des
raramene	Moyenne	Min Max		effluents urbains
DCO/DBO ₅	2,4	1,4	3,6	2 à 3
MES/DBO ₅	1,2	0,6	2,7	0,7 à 1,3
DBO/NTK	4,3	2,4	6,3	3 à 5

Les résultats sont globalement proche des caractéristiques d'un effluent d'origine domestique.

4.3.3.2.3. Analyse de la qualité de l'eau traitée et du rendement

Les charges polluantes de référence sont définies par l'arrêté préfectoral du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif.

La station d'épuration doit respecter les performances minimales de traitement attendues pour les paramètres DBO5, DCO et MES en fonction de la charge brute de pollution organique reçue par la station supérieure à 120 kg DBO5. Les valeurs de la concentration maximale à respecter pour chaque paramètre ou le rendement minimal sont présentés dans le tableau suivant.

Tabl. 25 - Performances minimales de traitement attendues

Paramètre	Concentration maximale (mg/l)	OU Rendement minimal (%)	Valeurs rédhibitoires (mg/l)
DBO ₅	25 mg/l	80 %	50 mg/l
DCO	125 mg/l	75 %	250 mg/l
MES	35 mg/l	90 %	85 mg/l

La qualité du rejet a pu être estimée à partir des données d'auto-surveillance de la STEP enregistrées entre 2015 et 2017.

Les paramètres MES, DBO5 et DCO sont analysés mensuellement.

Le tableau ci-après présente les concentrations et rendements en sortie.

Tabl. 26 - Concentrations et rendements des charges polluantes en sortie

Paramètre	Concentration à respecter (mg/l)	Concentration moyenne (mg/l)	Concentration maximale (mg/l)		OU Rendement à respecter (%)	Rendement moyen (%)	Nombre de dépassements
DBO ₅	25	15	130	3	80	96 %	1
DCO	125	105	682	3	75 %	89 %	2
MES	35	45	551	3	90 %	90 %	7

Des dépassements ponctuels ont été relevés : 10 % des 36 mesures ont des concentrations supérieures aux concentrations maximales autorisées.

Les performances de traitement sont jugées conformes si le nombre annuel d'échantillons moyens journaliers non conformes à la fois aux valeurs fixées en concentration et en rendement ne dépasse pas le nombre prescrit en fonction du nombre d'échantillons moyens journaliers prélevés dans l'année.

Au vu des 12 prélèvements effectués dans l'année, un nombre maximal de 2 échantillons moyens journaliers non conformes est autorisé. Les performances de traitement de la STEP sont conformes (1 dépassement annuel).

ARTELIA/ 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU

Contrôle: MBR 88

Les concentrations en sortie et les rendements épuratoires restent corrects mais sont dégradés du fait de la surcharge de la STEP.

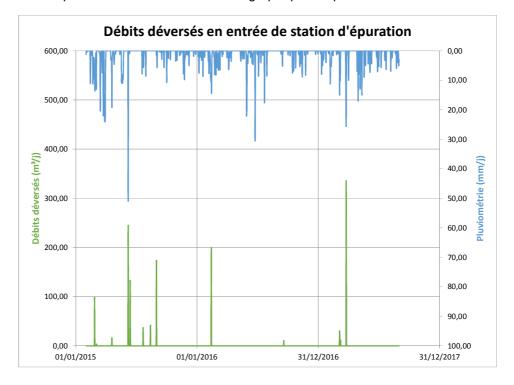
4.3.3.3. BOUES ET AUTRES SOUS-PRODUITS

D'après les bilans d'auto-surveillances, seuls la quantité de boues extraite est connue en 2015 (39,2 tonnes) et en 2016 (44,5 tonnes).

La quantité de boues extraites connait une augmentation en 2016 par rapport à l'année précédente.

4.3.3.4. ANALYSE DES DEVERSEMENTS

Les débits déversés au niveau du trop-plein du poste de refoulement en entrée de station d'épuration sont présentés dans le tableau et le graphique ci-après.



Tabl. 27 - Débits déversés en entrée de station d'épuration

Année	Nombre de jours de déversement	Volumes annuels déversés (m³/an)	Volume arrivant à la station (m³/an)	% du volume déversé
2015 11 795 16		167 057	0.48%	
2016	3	214	161 735	0.13%
2017 (01/01/17 au 31/08/17)	3	378	168 693	0.22%

Les volumes déversés sur le trop plein en entrée de station d'épuration sont observés entre 3 et 11 jours par an sur les 3 dernières années et représentent des volumes inférieurs à 0.5% des volumes globaux arrivant à la station d'épuration.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

MBR 89

4.3.3.5. IMPACT SUR LE MILIEU RECEPTEUR

Dans le cadre de l'autosurveillance, le SMDEA a réalisé un bilan pollution du milieu en amont et en aval de la STEP, le 13/09/16.

Les résultats sont les suivantes :

Tabl. 28 - Suivi de la qualité du milieu récepteur

	Amont	Aval	Unités
Matières en suspension (MES)	23.5	19.5	mg/L
DBO5	1	2	mg(O2)/L
DCO	30	30	mg(O2)/L
Azote Kjeldahl	0.5	0.5	mg(N)/L
Ammonium	0.05	0.05	mg(NH4)/L
Nitrites	0.05	0.05	mg(NO2)/L
Nitrates	3.7	3.4	mg(NO3)/L
Phosphore total	0.05	0.05	mg(P)/L
Azote global	4.25	3.95	mg(N)/L

Ainsi, l'impact de la station sur le milieu récepteur est faible puisqu'aucun paramètre n'augmente à l'exception de la DBO5 mais qui reste inférieure à la limite de très bon état des cours d'eau qui est de 3 mg/L de DBO5.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

91

4.4. ACTIVITES NON DOMESTIQUES

Les activités non domestiques recensées sur la commune sont présentées ci-après.

La prise en compte de ces établissements permet de qualifier les charges polluantes « non domestiques » qui peuvent être reçues à la station d'épuration.

Tabl. 29 - Liste des activités non domestiques

Secteur	Activité / raison sociale
	ABG Pneus International
	ASF Autoroutes
	Ariège Thermolaquage Services (prestataire de traitement et finition de surfaces
	métalliques)
	BK Auto (atelier de carrosserie automobile)
Zama in disatrialla	Dejean Transport
Zone industrielle Bonzom (non	ERC Plast (fabricant)
raccordée)	Keolis Garonne
laccoraco)	Mpq Electronique (atelier de réparation d'outils)
	Pailhes Rene (société de transport routier)
	SIA Sud Ouest (magasin d'électronique)
	SNEP (fabricant)
	Société Ariégeoise de Transport et Travaux Publics
	Taramm
	ACI Pièces auto
	CIAT (fabrication de matériel de camping)
	Chausson Matériaux
	ETS Fauré (récupération et traitement fers et métaux)
Zone artisanale de	Garage Rivière (non raccordé)
Garaoutou	Gardner Aerospace / Maz'Air
	Rocvert (magasin d'électronique)
	SARL Gil Batiment (non raccordé)
	Société Ariégeoise de Menuiserie Artisanale
	SOMAP Magasin
Autre zone (proche Garaoutou)	Arterris SCA (non raccordé)
Route de Gaudiès	Etienne Lacroix Tous Artifices (non raccordé)
	Salle de séminaire
	Régie électrique
	Musée Ardouin
Etablissement	Ecole primaire
communal	Collège Victor Hugo
Communa	Collège Gaston Fébus
	Stade municipal
	Piscine municipale
	Camping municipal
	Cuisine centrale Herrison-Bellor
	Bar restaurant chez Paul
	Café de la Place
Centre-bourg	Restaurant La Pizz à Pat
Oentre-bourg	Restaurant Pizza Bella
	Restaurant Chez toi
	Restaurant Chez Nino
	Restaurant Chez paps

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU

Contrôle : MBR

Secteur	Activité / raison sociale		
	Restaurant l'auberge de l'Hers		
	Restaurant le paradis du pape (non raccordé)		
	Restaurant Couleur d'Asie		
	Epicerie Vival		
	Carrefour Contact		
	Charcuterie Traiteur Fontes		
	Patisserie Bourdel		
	Hôtel du Vieux Pont		
	Snc Tk (bureau de tabac)		
	Corral Jacqueline Marché poissons fruits de mer		
	Cabinet vétérinaire (Nancy Emmanuel)		
	Pharmacie Autuly EURL		
	GAMM Vert		
	Mazères auto-contrôle		
	Salon de coiffure Didier Antoniutti		
	Salon de coiffure Eychenne Françoise		
	Salon de coiffure Fauré Gérard		

Dans le cadre du Schéma Directeur, il est prévu qu'Artelia visite 10 établissements.

Les visites seront réalisées dans la cadre de la Phase 2. Au stade de la phase 1, il est proposé la visite des établissements suivants :

- Chausson Matériaux ;
- ACI Pièces Auto ;
- CIAT (fabrication de matériel de campaing);
- ETS Fauré (récupération et traitement fers et métaux) ;
- Gardner Aerospace / Maz'Air;
- Cuisine centrale Hérisson-Bellor (préparation des repas pour les collèges);
- Bar restaurant Chez Paul;
- Restaurant chez Paps ;
- Restaurant l'auberge de l'Hers ;
- Restaurant Chez toi.

MBR 92

5. PROPOSITION DE CAMPAGNE DE MESURE

5.1. OBJECTIFS

Les objectifs de la campagne de mesure sont multiples :

- définir les Eaux Claires Parasites Permanentes (nappe) par sous bassin versants et sectoriser les réseaux les plus sensibles aux eaux claires;
- définir les Eaux Claires Météoriques (pluie) par sous bassin versants et sectoriser les réseaux présentant de mauvais branchements EP dans l'EU;
- définir les flux de pollution rejetés au réseau d'assainissement ;

Artelia réalisera deux campagnes de mesure : une campagne de mesure de nappe haute en marsavril 2019 et une campagne de mesure de nappe basse en septembre 2019.

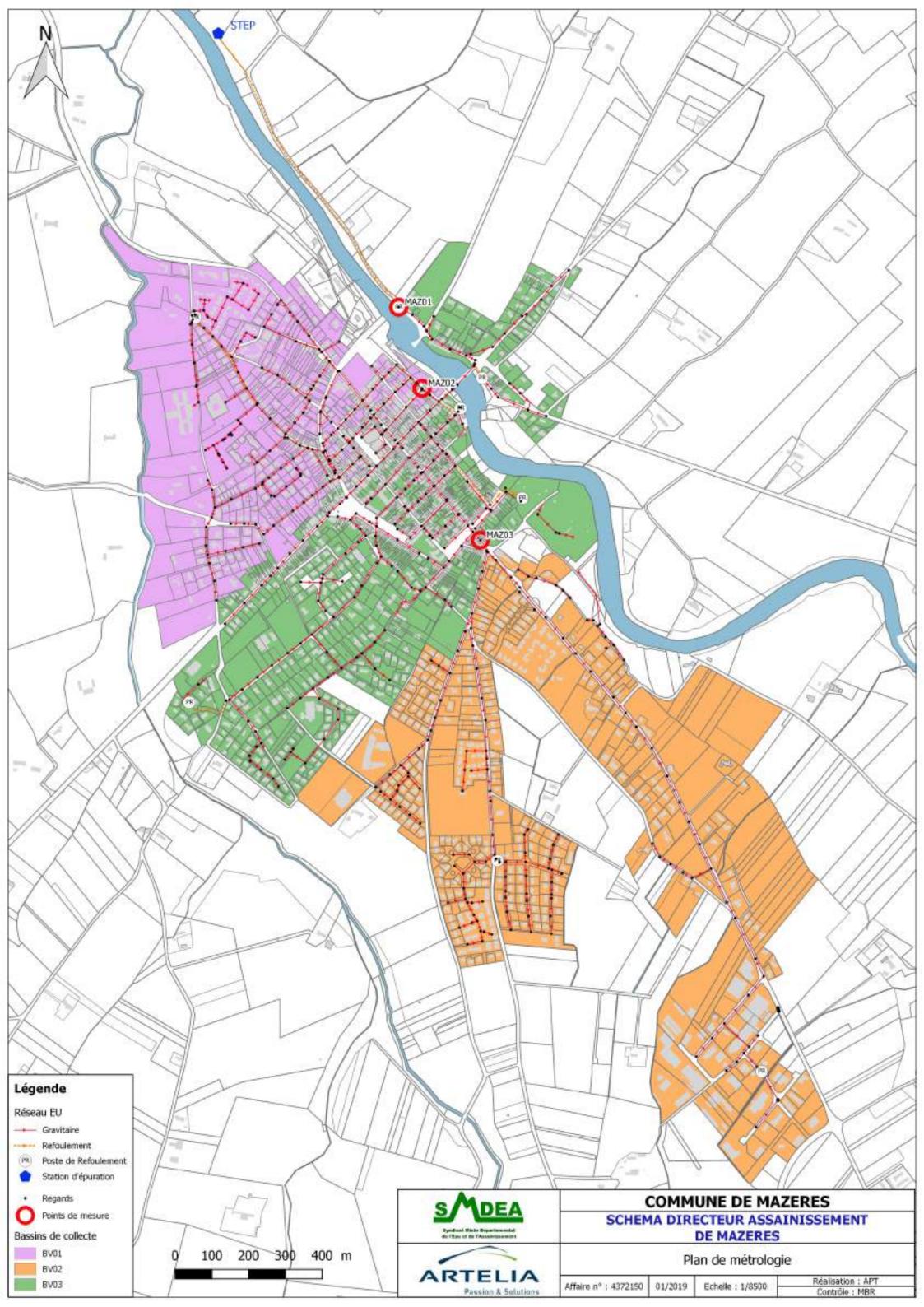
5.2. PROPOSITION DE CAMPAGNE DE DEBITS

A la vue de la structure et du linéaire de réseau, il est proposé de découper le réseau de Mazères en 3 bassins versants.

La localisation des points de mesures et des sous bassins-versants sont présentés dans la figure suivante.

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU

Contrôle : MBR 93



5.3. CAMPAGNE DE MESURES - DEBIT

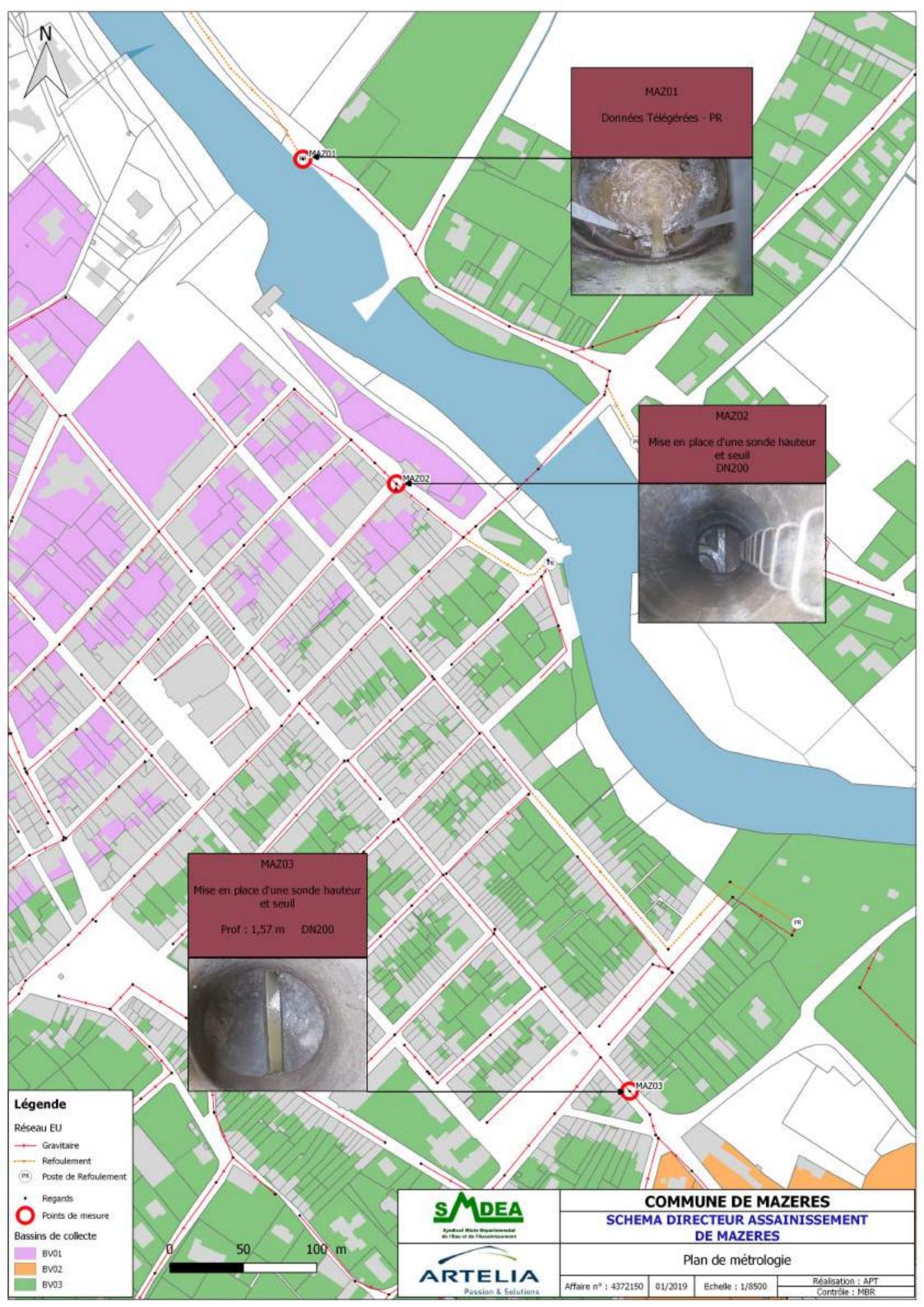
Le tableau ci-dessous précise la liste des points de mesure de débit à équiper dans le cadre de la campagne de mesures de nappe haute.

ld	Système de collecte	Adresse	Diamètre	Linéaire BV amont	Métrologie
MAZ01	Mazères	PR de la station de Mazères	-	6 400	Pinces ampèremétriques + sonde hauteur
MAZ02	Mazères	11 Quai des Tourelles, Mazères	200	8 011	Sonde hauteur et seuil
MAZ03	Mazères	4 Avenue de Belpech, Mazères	200	6 065	Sonde hauteur et seuil

La localisation des points de mesures et des sous bassins-versants sont présentés ci-après.

Les données télégérées au poste de refoulement n'étant pas récupérables à un pas de temps adapté, le poste de refoulement a été équipé d'appareils de mesure temporaires durant la campagne de mesures.

Contrôle : MBR 95



5.4. SUIVI DE LA PLUVIOMETRIE

Nous proposons la pose de 1 pluviomètre (précision : 0,2 mm) afin de suivre la pluviométrie durant l'intégrité de la campagne de mesures au niveau du PR de la station d'épuration.

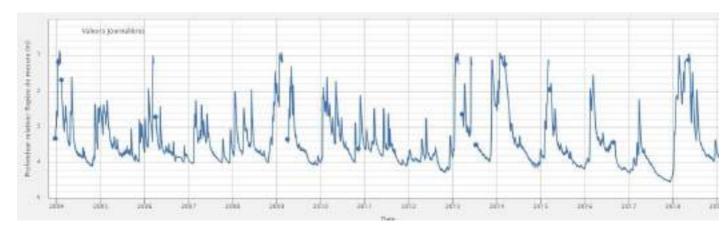
La localisation et le périmètre de couverture (rayon de 3 km) du pluviomètre sont présentés dans la figure ci-après.

5.5. SUIVI DE LA PIEZOMETRIE

Un piézomètre avec des mesures journalières des hauteurs d'eau est présent au sud de la commune au lieu-dit Solferino (point bleu sur la figure ci-dessous). Il s'agit du point d'eau BSS002KJKN (10357X0213/F).



Les données sont téléchargeables sur le site Ades (EauFrance) et seront collectées sur la période de la campagne de mesures.



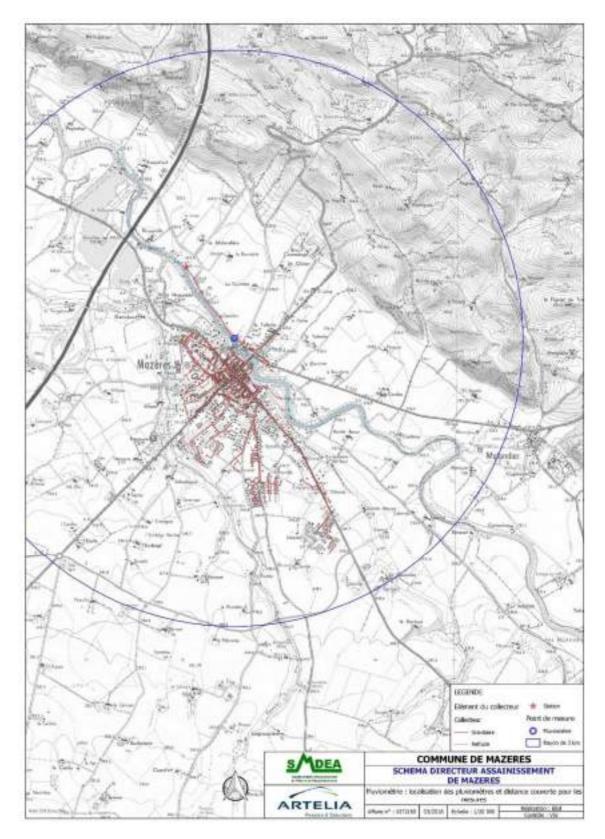


Fig. 30. Mesure de la pluviométrie lors de la campagne de mesures

Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées

Commune de Mazères

RAPPORT DE PHASE 1 : ETAT DES LIEUX ET PRE-DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – VERSION 2

ANNEXES

ARTELIA / 4372150 / MAI 2019 Réalisation : EBD/EPU Contrôle : MBR

Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées

Commune de Mazères

100

RAPPORT DE PHASE 1 : ETAT DES LIEUX ET PRE-DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – VERSION 2

ANNEXE 1 MASSE D'EAU SOUTERRAINE

Contrôle : MBR

Les éléments ci-dessous présentent les informations relatives au 2ème cycle de la Directive Cadre sur l'Eau validées en comité de bassin le 1er décembre 2015 et fixées dans le SDAGE 2016-2021.

Molasses du bassin de la Garonne et alluvions anciennes de Piémont

Code: FRFG043

Type: Système imperméable localement aquifère

Etat hydraulique: Majoritairement libre

Superficie: 14 559 km²

Commission territoriale: Garonne

Objectif de l'état quantitatif : Bon état 2015 Objectif de l'état chimique : Bon état 2027

Etat quantitatif: Bon

Etat chimique : Mauvais (nitrates-pesticides)

Terrains plissés BV Ariège secteur hydro o1

Code: FRFG048

Type: Système hydraulique composite propre aux

zones intensément plissées de montagne

Etat hydraulique : Libre Superficie : 1 912 km²

Commission territoriale: Garonne

Objectif de l'état quantitatif : Bon état 2015 Objectif de l'état chimique : Bon état 2015

Etat quantitatif : Bon

Etat chimique: Bon

Calcaire du sommet du crétacé supérieur

captif sud aquitain

Code: FRFG081

Type: Dominante sédimentaire non alluviale

Etat hydraulique: captif Superficie: 18 823 km²

Unité Hydrologique de Référence: Landes, Ariège, Aude, Hautes-Pyrénées, Gers, Haute-

Garonne, Pyrénées-Atlantiques

Objectif de l'état quantitatif : Bon état 2015 Objectif de l'état chimique : Bon état 2015

Etat quantitatif : Bon

Etat chimique: Bon







101

Contrôle : MBR

Sables, calcaires et dolomies de l'éocènepaléocène captif sud AG

Code: FRFG082

Type : Dominante sédimentaire non alluviale **Etat hydraulique :** Majoritairement captif

Superficie: 25 888 km²

Unité Hydrologique de Référence : Landes, Aude, Ariège, Gers, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Garonne, Tarn, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne

Objectif de l'état quantitatif : Bon état 2027 Objectif de l'état chimique : Bon état 2015

Etat quantitatif: Mauvais (déséquilibre quantitatif)

Etat chimique: Bon

Calcaires de la base du crétacé supérieur captif du sud du bassin aquitain

Code: FRFG091

Type : Dominante sédimentaire non alluviale **Etat hydraulique :** Majoritairement captif

Superficie: 15 562 km²

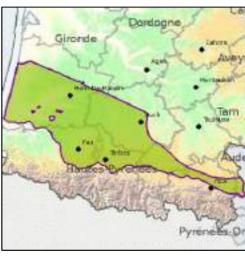
Unité Hydrologique de Référence : Landes, Ariège, Aude, Hautes-Pyrénées, Gers, Haute-

Garonne, Pyrénées-Atlantiques

Objectif de l'état quantitatif : Bon état 2015 Objectif de l'état chimique : Bon état 2015

Etat quantitatif : Bon Etat chimique : Bon





Contrôle : MBR 102

Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées

Commune de Mazères

103

RAPPORT DE PHASE 1: ETAT DES LIEUX ET PRE-DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT - VERSION 2

ANNEXE 2 FICHES POSTES DE REFOULEMENT

Contrôle : MBR

18/12/2018

Nom du PR

PR STEP

LOCALISATION

Commune d'implantation Mazères Adresse Les Baurettes

Remarques :

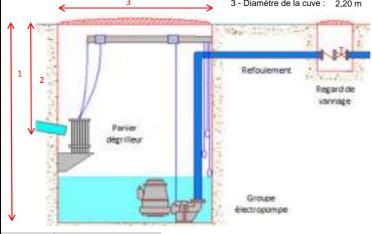
ELEMENTS PRINCIPAUX

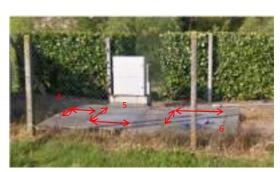
Type de réseau : EU Traces de mise en charge: Non Nombre d'EH raccordés : Présence d'un trop-plein : Oui à 1,10 m de profondeur

Linéaire de refoulement (ml) : Exutoire trop-plein: L'Hers Clapet anti-retour : Non

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Dimensions du poste 3,03 m 4 - Ouverture vanne d'isolement : 0,60 x 0,80 2 - Prof. Fe d'arrivée : 1,65 m 5 - Accès bâche humide : 1,00 x 1,60 3 - Diamètre de la cuve : 2,20 m 6 - Accès chambre à vannes : 1,00 x 1,60





Extérieur du Poste :

Oui/Non Remarques / Etat

Portail: Oui La serrure est cassée, le portail est cadenassé avec une chaine.

Clôture: Environ 2 m du haut. Oui Point d'eau : Non Le branchement est inactif.

Remarques (accès, voiries...)

Bâche humide :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...) : Oui Caillebotis en acier galvanisé

Barreaux antichute : Non

Vanne d'isolement amont : Etanche à environ 90% Oui

Panier dégrilleur : Non

Barre de guidage : En acier galvanisé. Elles sont très corrodée et en mauvais état. Oui

Chaîne de levage : En acier galvanisé.

Aération/Ventilation :

Etat du génie civil (cuvon) : Satisafaisant

Chambre des vannes :

Remarques / Etat Oui/Non

Accès (trappe, caillebotis...): Caillebotis en acier galvanisé Oui Non

Clapet refoulement : Oui Vanne d'isolement refoulement : Oui

Barreaux antichute:

Système de comptage : Non

> Vidange refoulement : Oui Ø 100 en acier

Vidange chambre des vannes :

Ø Canalisation refoulement : Refoulement des pompes et canalisation principale : Ø150 en PVC

Aération :

18/12/2018

PR n°

1

Equipements de levage :

Nom du PR

Date visite :

Oui/Non Remarques / Etat

Potence: Oui

Palan : Non Le palan est stocké dans la voiture de l'exploitant.

PR STEP

Fiche PR

Point d'ancrage : Non

Armoire électrique :

Oui/Non Remarques / Etat

Fermeture : Oui

Double enveloppe : Oui

Espace (vide > 30%?): Non Environ 20%.

Conformité :

Extincteur (si intérieur) :

Equipements hydrauliques :

POMPE	MARQUE	TYPE	PUISSANCE (kW)	TARAGE (m³/h)
P1	FLYGHT	La plaque de la pompe est introuvable		70,0
P2	FLYGHT	La plaque de la pompe est introuvable		70,0

Valeur renseignée par le débitmètre en entrée de STEP

Asservissement / Télégestion :

Oui/Non Remarques Remarques / Etat

 Poire de niveau : Oui
 En secours
 Profondeur niveau bas :
 2,35 détecté par la poire

 Sonde de niveau : Oui
 Sonde US
 Profondeur niveau haut :
 2,00 détecté par la sonde

Pompes en simultané autorisée : Non

Profondeur niveau très haut :

Télésurveillance : Oui SOFREL S550

Analyse du risque H2S:

Oui/Non Remarques / Etat

Estimation débit d'EU collecté :0 m^3/j Risque H_2S :#REF!Estimation temps de séjour :#REF!hMesure H_2S sur site :0

Entretien:

Oui/Non Remarques / Etat

Fréquence visite : 5 / semaine
Fréquence curage : 1 / 2 mois
Carnet de bord : Oui

Remarques générales :

Le poste de relèvement de la STEP est propre et clôturé.

Les barres de guidage et les chaines de levage sont à remplacer par du matériel en inox.

Le Génie civil du PR est en état satisfaisant.

Points forts :	Points faibles:
GC : Bon état.	Les barres de guidage sont en mauvais état. Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide > Risque de chute. Absence de point d'eau

Date visite :

18/12/2018

Nom du PR

PR STEP



Environnement du PR



Bâche humide

18/12/2018

Nom du PR PR STEP

Photos (suite):



Fiche PR

Accès à la bâche humide



Vannes et clapets



Regard amont PR : TP + Vanne d'isolement



Intérieur de l'armoire électrique

18/12/2018

Nom du PR

PR DU VIEUX PONT

LOCALISATION

Commune d'implantation

Mazeres

Adresse Quai des Tourelles

Remarques :

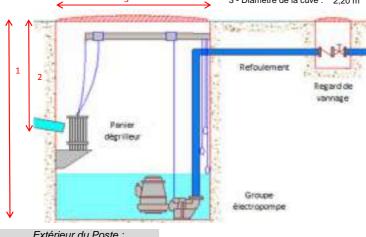
ELEMENTS PRINCIPAUX

Type de réseau : EU Traces de mise en charge: Non Nombre d'EH raccordés : Présence d'un trop-plein : Non Linéaire de refoulement (ml) : Exutoire trop-plein : Clapet anti-retour :

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Dimensions du poste 3,40 m 2 - Prof. Fe d'arrivée : 1,90 m 3 - Diamètre de la cuve : 2,20 m

4 - Accès bâche humide : 0,75 x 1,40 m 5 - Accès chambre à vannes : Ø 0,8 m





Extérieur du Poste :

Oui/Non Remarques / Etat

Portail: Non Clôture: Non

Point d'eau : Non Le branchement est inactif.

Remarques (accès, voiries...) Le PR est au milieu de la chaussée.

Bâche humide :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...) : Oui Tampon carré en fonte.

Barreaux antichute : Oui En inox

Vanne d'isolement amont : Non

Panier dégrilleur : Oui

Barre de guidage : En acier galvanisé. Elles sont très corrodée et en mauvais état. Oui Chaîne de levage : En acier galvanisé. Elles sont très corrodée et en mauvais état.

Aération/Ventilation : Non

Etat du génie civil (cuvon) : Correct. Le béton est légèrement lessivé.

Chambre des vannes :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...): Tampon rond en fonte. Oui

Barreaux antichute: Non Clapet refoulement : Oui

Vanne d'isolement refoulement : Oui Système de comptage : Non

> Vidange refoulement : Oui Ø 80 en PVC

Vidange chambre des vannes :

Ø Canalisation refoulement : Refoulement des pompes et canalisation principale : Ø 80 en PVC

Aération :



ARTELIA

Date visite : 18/12/2018

Nom du PR

PR DU VIEUX PONT

Equipements de levage :

Oui/Non Remarques / Etat

Potence: Non

Palan : Non Le palan est stocké dans la voiture de l'exploitant.

Point d'ancrage : Non

Armoire électrique :

Oui/Non Remarques / Etat

 Fermeture :
 Oui

 Double enveloppe :
 Non

 Espace (vide > 30% ?) :
 Non

Conformité :

Extincteur (si intérieur) :

Equipements hydrauliques :

POMPE	MARQUE	TYPE	PUISSANCE (kW)	TARAGE (m³/h)
P1	FLYGHT	3085,182	2	*
P2	FLYGHT	3085,182	2	*
P1 + P2				*

[:] lors du diagnostic, le niveau d'effluent dans le PR était trop bas pour tarer les pompes.

Asservissement / Télégestion :

Oui/Non Remarques Remarques / Etat

Poire de niveau : OuiProfondeur niveau bas :3,05Sonde de niveau : NonProfondeur niveau haut :2,75Pompes en simultané autorisée : OuiProfondeur niveau très haut :2,40

Télésurveillance : Non

Analyse du risque H2S :

Oui/Non Remarques / Etat

Estimation débit d'EU collecté : 0 m³/j Risque H_2S : #REF!

Estimation temps de séjour : #REF! h Mesure H_2S sur site : 0

Entretien :

Oui/Non Remarques / Etat

Fréquence visite : 2/ semaine
Fréquence curage : 1 / 3 mois
Carnet de bord : Oui

Remarques générales :

Les barres de guidage et les chaines de levage sont fortement corrodées et sont à remplacer.

Le Génie civil du PR est en état correct malgré un légère lixivation du béton notamment au niveau de l'arrivée des EU dans le poste (dégagement H2S). L'évolution de la corrosion du béton est à surveiller.

Points forts :	Points faibles:	
Panier dégrilleur régulièrement vidé.	Les barres de guidage sont en mauvais état. Absence d'aération de la bâche humide > Risque d'asphixie/d'intoxication. Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide > Risque de chute. Absence de point d'eau Poste sur voirie. Absence de dispositif anti-stationnement. L'ergonomie de la chambre à vannes est mauvaise > Pénibilité.	

PR n°

Date visite : 18/12/2018

Nom du PR

PR DU VIEUX PONT



Environnement du PR



Bâche humide

Nom du PR

18/12/2018

PR DU VIEUX PONT

Photos (suite):



Intérieur du PR - Barres de guidage et chaine de levage fortement corrodée



Intérieur du PR - Lixivation du béton au niveau de la chute d'EU



Intérieur de la chambre à vannes



Armoire électrique



Intérieur de l'armoire électrique

3

Fiche PR

Date visite :

18/12/2018

Nom du PR

PR FAUBOURG SAINT LOUIS

LOCALISATION

Commune d'implantation :

Mazeres

Adresse: Quai des Tourelles

Remarques :

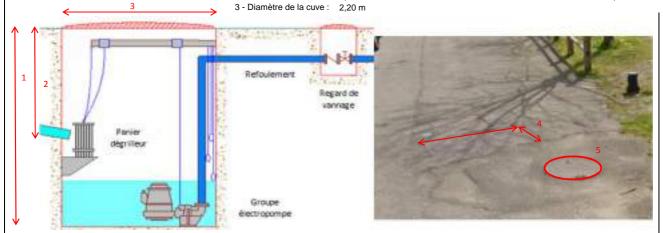
ELEMENTS PRINCIPAUX

Type de réseau : EU Traces de mise en charge : Non
Nombre d'EH raccordés : Présence d'un trop-plein : Non
Linéaire de refoulement (ml) : Exutoire trop-plein :
Clapet anti-retour :

CARACTERISTIQUES DU POSTE

 Dimensions du poste
 1 - Prof. radier : 3,40 m
 4 - Accès bâche humide : 0,75 x 1,40 m

 2 - Prof. Fe d'arrivée : 2,50 m
 5 - Accès chambre à vannes : Ø 0,8 m



Extérieur du Poste :

Oui/Non Remarques / Etat

Portail: Non
Clôture: Non

Point d'eau : Non Le branchement est inactif.

Remarques (accès, voiries...) Le PR est au milieu de la chaussée.

Bâche humide :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...): Oui Tampon carré en fonte.

Barreaux antichute: Non

Vanne d'isolement amont: Non

Panier dégrilleur: Non

Barre de guidage :OuiEn inox. Remplacées il y a environ 2 ans.Chaîne de levage :OuiEn inox. Remplacées il y a environ 2 ans.

Aération/Ventilation : Non

Etat du génie civil (cuvon) : Correct.

Chambre des vannes :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...): Oui Tampon rond en fonte.

Barreaux antichute: Non
Clapet refoulement: Oui
Vanne d'isolement refoulement: Oui
Système de comptage: Non
Vidange refoulement: Non

Vidange chambre des vannes : Non

Ø Canalisation refoulement : Refoulement des pompes : Ø 80 et canalisation principale : Ø 100 en PVC

Aération : Non





3

Date visite :

18/12/2018

Point d'ancrage :

Nom du PR

PR FAUBOURG SAINT LOUIS

Equipements de levage :

Oui/Non

Remarques / Etat

Potence: Non

Embase disponible. Potence stockée à la STEP. Le palan est stocké dans la voiture de l'exploitant.

Palan : Non

Non

Armoire électrique :

Oui/Non

Remarques / Etat

Fermeture : Oui

Double enveloppe : No

L'enveloppe commande est désolidarisée de l'armoire.

Espace (vide > 30% ?): Non

Conformité :

Extincteur (si intérieur) :

Equipements hydrauliques :

POMPE	MARQUE	TYPE	PUISSANCE (kW)	TARAGE (m³/h)
P1	FLYGHT	3085.120 - 155248	2,4	34,2
P2	FLYGHT	3085.120 - 155248	2,4	7,8
P1 + P2				36,5

Asservissement / Télégestion :

Remarques

Remarques / Etat

Poire de niveau : Oui

Profondeur niveau bas : 3,15
Profondeur niveau haut : 2,80

Sonde de niveau : Non Pompes en simultané autorisée : Oui

Profondeur niveau très haut : 2,45

Télésurveillance : Non

Analyse du risque H2S :

Oui/Non

Remarques / Etat

Estimation débit d'EU collecté :

0 m³/j

h

Risque H₂S: #REF!

Estimation temps de séjour : #REF!

Mesure H₂S sur site :

Entretien :

Oui/Non

Remarques / Etat

Fréquence visite : 2/ semaine
Fréquence curage : 1 / 3 mois
Carnet de bord : Oui

Oui/Non

Remarques générales :

Les barres de guidage et les chaines de levage ont été remplacée récemment et sont en bon état. L'accroche des poires de niveau est fortement corrodé et devra être prochainement remplacée.

Le Génie civil du PR est en état correct.

Points forts :	Points faibles:
Poste propre.	Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide > Risque de chute. Absence de point d'eau Poste sur voirie. L'ergonomie de la chambre à vannes est mauvaise > Pénibilité. Absence d'aération de la bâche humide > Risque d'asphixie/d'intoxication.

ate visite : 18/12/2018

Nom du PR PR FAUBOURG SAINT LOUIS



Environnement du PR



Bâche humide

18/12/2018

Nom du PR

PR FAUBOURG SAINT LOUIS

Photos (suite):





Barres de guidage

bâche humide



Intérieur de la chambre à vannes







Intérieur de l'armoire électrique

4

Fiche PR

late visite : 18/12/2018

Nom du PR

PR FAUBOURG SAINT LOUIS

LOCALISATION

Commune d'implantation : Mazeres

Adresse : Quai des Tourelles

Remarques :

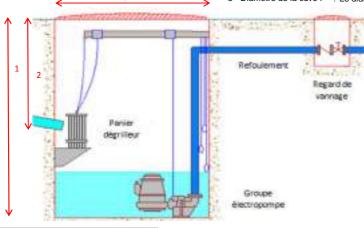
ELEMENTS PRINCIPAUX

Type de réseau : EU Traces de mise en charge : Non
Nombre d'EH raccordés : Présence d'un trop-plein : Non
Linéaire de refoulement (ml) : Exutoire trop-plein :
Clapet anti-retour :

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Dimensions du poste 1 - Prof. radier : 3,40 m 4 - Accès bâche humide : Ø 0,8 m

2 - Prof. Fe d'arrivée : ? Le fil d'eau n'est pas accessible depuis l'extérieur.
3 - Diamètre de la cuve : ? Le diamètre de la cuve n'est estimable depuis l'extérieur.





Extérieur du Poste :

Oui/Non Remarques / Etat

Portail: Non
Clôture: Non
Point d'eau: Non

Remarques (accès, voiries...) Le PR est en bord de chaussée.

Bâche humide :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...): Oui Tampon carré en fonte.

Barreaux antichute: Non

Vanne d'isolement amont: Non

Panier dégrilleur: Non

Barre de guidage :OuiEn inox.Chaîne de levage :OuiEn inox.

Aération/Ventilation : Non

Etat du génie civil (cuvon) : La partir visible de l'ouvrage est en bon état.

Chambre des vannes :

Oui/Non Remarques / Etat Accès (trappe, caillebotis...) :

Barreaux antichute :

Clapet refoulement : Oui

Vanne d'isolement refoulement : Non

Système de comptage : Non Il n'y a pas de chambre à vannes.

Vidange refoulement : Non

Vidange chambre des vannes : Ø Canalisation refoulement :

Aération :





4

Date visite :

18/12/2018

Nom du PR

PR FAUBOURG SAINT LOUIS

Equipements de levage :

Oui/Non

Remarques / Etat

Potence: Non

Palan:

Non Le palan est stocké dans la voiture de l'exploitant.

Point d'ancrage : Non

Armoire électrique :

Oui/Non

Remarques / Etat

Fermeture : Oui

Double enveloppe : Oui

Espace (vide > 30%?): Non Environ 20%.

Conformité :

Extincteur (si intérieur) :

Equipements hydrauliques :

POMPE	MARQUE	TYPE	PUISSANCE (kW)	TARAGE (m³/h)
P1	FLYGHT	3045.180 - 0270366	0,8	*
P2	FLYGHT	3045.180 - 0270366	0,8	*
P1 + P2				*

Le tarage du poste n'a pas été effectué étant donné la méconnaissance du diamètre de la bâche humide

Asservissement / Télégestion :

Oui/Non Remarques

Remarques / Etat

Poire de niveau : Oui Profondeur niveau bas :
Sonde de niveau : Non Profondeur niveau haut :
Pompes en simultané autorisée : Oui Profondeur niveau très haut :

Télésurveillance : Non

Analyse du risque H2S :

Oui/Non

Remarques / Etat

Estimation débit d'EU collecté : 0 m³/j Risque H_2S : #REF!

Estimation temps de séjour : #REF! h Mesure H_2S sur site : 0

Entretien :

Oui/Non

Remarques / Etat

Fréquence visite : 2/ semaine
Fréquence curage : 1 / 3 mois
Carnet de bord : Oui

Remarques générales :

Le PR collecte les effluents de la zone industrielle. L'exploitant a occasionnellement remarqué l'arrivée d'effluents non domestique (probablement de la peinture).

La manutention du PR est complexe et pénible.

Le PR semble en bon état.

Points forts :	Points faibles:
Poste propre.	Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide > Risque de chute. Absence de point d'eau. Poste en bord de voirie. L'ergonomie du PR est mauvaise > Pénibilité. Absence d'aération de la bâche humide > Risque d'asphixie/d'intoxication.

ate visite : 18/12/2018

Nom du PR

PR FAUBOURG SAINT LOUIS



Environnement du PR



Bâche humide

Date visite

18/12/2018

Nom du PR

PR GARAOUTOU

Photos (suite):



Armoire électrique



Intérieur de l'armoire électrique

5

Fiche PR

18/12/2018

Nom du PR

PR TREMOUL

LOCALISATION

Commune d'implantation

Adresse Les Baurettes

Remarques :

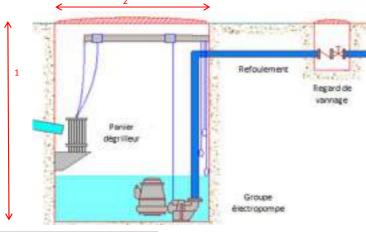
ELEMENTS PRINCIPAUX

Type de réseau : EU Traces de mise en charge: Non Nombre d'EH raccordés : Présence d'un trop-plein : Non Linéaire de refoulement (ml) : Exutoire trop-plein : Clapet anti-retour :

Mazères

CARACTERISTIQUES DU POSTE

3.80 m 3 - Accès bâche humide : 1,30 x 0,65 2 - Diamètre de la cuve : 2,20 m 4 - Accès chambre à vannes : 1,50 x 1,20 Fil d'eau : Variable (2 arrivées)





Extérieur du Poste :

Oui/Non Remarques / Etat

Portail: Oui La serrure est cassée, le portail est cadenassé avec une chaine.

Clôture: Environ 2 m du haut. Oui Point d'eau : Non Le branchement est inactif.

Remarques (accès, voiries...)

Bâche humide : Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...) : Oui 2 trappes en fonte.

Barreaux antichute : Non

Vanne d'isolement amont : Il y a 2 arrrivées distinctes d'effluents dans le PR Non

Panier dégrilleur : Non

Barre de guidage : En inox. Elles ont été remplacées il y a environ 5 ans. Oui Chaîne de levage : En inox. Elles ont été remplacées il y a environ 5 ans.

Aération/Ventilation : Non

Etat du génie civil (cuvon) : Satisafaisant

Chambre des vannes :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...): Caillebotis en acier galvanisé Oui Non

Clapet refoulement : Oui Vanne d'isolement refoulement : Oui

Barreaux antichute:

Système de comptage : Non Vidange refoulement : Non Vidange chambre des vannes :

Ø Canalisation refoulement : Refoulement des pompes et canalisation principale : Ø80 en PVC

Aération :



Date visite :

18/12/2018

Nom du PR

PR TREMOUL

Equipements de levage :

Oui/Non Remarques / Etat

Potence: Oui

Palan : Non Le palan est stocké dans la voiture de l'exploitant.

Point d'ancrage : Non

Armoire électrique :

Oui/Non Remarques / Etat

Fermeture: Oui

Double enveloppe: Non

Espace (vide > 30% ?): Oui

Conformité :

Extincteur (si intérieur) :

Equipements hydrauliques :

POMPE	MARQUE	TYPE	PUISSANCE (kW)	TARAGE (m³/h)
P1	FLYGHT	3102.181-0840561	4,2	31,9
P2	FLYGHT	3102.181-0840561	4,2	36,5
P2				36,5

Asservissement / Télégestion :

Oui/Non Remarques Remarques / Etat

 Poire de niveau : Oui
 Profondeur niveau bas :
 3,20

 Sonde de niveau : Non
 Profondeur niveau haut :
 2,90

 Pompes en simultané autorisée : Non
 Profondeur niveau très haut :
 2,60

Télésurveillance :

Analyse du risque H2S :

Oui/Non Remarques / Etat

Estimation débit d'EU collecté : 0 m 3 /j Risque H $_2$ S : #REF! Estimation temps de séjour : #REF! h Mesure H $_2$ S sur site : 0

Entretien:

Oui/Non Remarques / Etat

Fréquence visite : 2/ semaine
Fréquence curage : 1 / 3 mois
Carnet de bord : Oui

Remarques générales :

Le poste de relèvement de la STEP est propre et clôturé.

La partie commande de l'armoire électrique est désolidarisée de l'armoire électrique.

Des dégagements d'H2S sont régulièrement observés en été. La mise en place d'une ventilation en haut et en bas de la bâche humide est conseillée.

Le Génie civil du PR est en état satisfaisant.

Points forts :	Points faibles:
Propre et clôturé GC : Bon état. Equipements : Bon état	La facade de commande de l'armoire électrique est désolidarisée de l'armoire. Mauvaise ventilation de la bâche humide > Risque d'intoxication/ d'asphixie. Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide > Risque de chute. Absence de point d'eau

Date visite :

18/12/2018

Nom du PR

PR TREMOUL



Environnement du PR



Bâche humide

Date visite :

18/12/2018

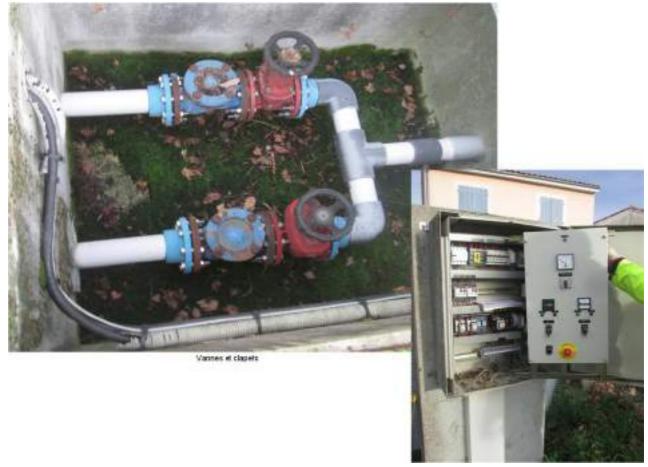
Nom du PR

PR TREMOUL

Photos (suite):



Accès à la bâche humide



Armoire électrique

PR n°

6

Fiche PR

Date visite :

18/12/2018

Nom du PR

PR GAUDIES

LOCALISATION

Commune d'implantation :

Mazères

Adresse

D611 - Lotissement des Pyrénées

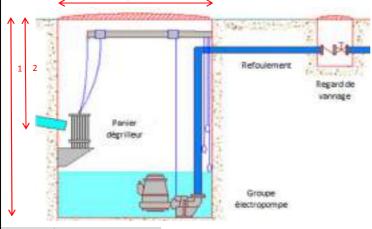
Remarques :

ELEMENTS PRINCIPAUX

Type de réseau : EU Traces de mise en charge: Oui Nombre d'EH raccordés : Présence d'un trop-plein : Non Linéaire de refoulement (ml) : Exutoire trop-plein: Non Clapet anti-retour : Non

CARACTERISTIQUES DU POSTE

3 - Diamètre de la cuve : 4,45 m 1,50 m 2 - Fil d'eau : 2,80 m 4 - Accès bâche humide : 1,20 x 0,80





Extérieur du Poste :

Oui/Non Remarques / Etat

Portail: Oui

Clôture: Environ 2 m du haut. Oui Point d'eau : Non Le branchement est inactif.

Remarques (accès, voiries...)

Bâche humide :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...) : Oui 2 caillebotis et 2 trappes.

Les barreaux antichutes sont cassés. Barreaux antichute : Non

Vanne d'isolement amont : Oui

> Panier dégrilleur : Oui Barre de guidage : Oui Chaîne de levage : Aération/Ventilation :

Etat du génie civil (cuvon) : Satisafaisant

Chambre des vannes :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...) :

Barreaux antichute :

Clapet refoulement :

Vanne d'isolement refoulement :

Il n'y a pas de refoulement. Système de comptage :

Vidange refoulement :

Vidange chambre des vannes : Ø Canalisation refoulement :

Aération :



6

Date visite :

18/12/2018

Nom du PR PR GAUDIES

Equipements de levage :

Oui/Non Remarques / Etat

Potence: Oui

Palan : Non Le palan est stocké dans la voiture de l'exploitant.

Point d'ancrage : Non

Armoire électrique :

Oui/Non Remarques / Etat

Fermeture: Oui

Double enveloppe: Oui

Espace (vide > 30% ?): Oui

Conformité :

Extincteur (si intérieur) :

Equipements hydrauliques :

POMPE	MARQUE	TYPE	PUISSANCE (kW)	TARAGE (m³/h)
P1	KSB	AMAREX N F65	0,8	19,1
P2	KSB	AMAREX N F65	0,8	12,7
P1 + P2				31.8

Asservissement / Télégestion :

Oui/Non Remarques Remarques / Etat

Poire de niveau : OuiProfondeur niveau bas :3,80Sonde de niveau : NonProfondeur niveau haut :3,40Pompes en simultané autorisée : NonProfondeur niveau très haut :3,10

Télésurveillance : Non

Analyse du risque H2S :

Oui/Non Remarques / Etat

Estimation débit d'EU collecté :0 m^3/j Risque H_2S :#REFEstimation temps de séjour :#REF!hMesure H_2S sur site :0

Entretien:

Oui/Non Remarques / Etat

Fréquence visite : 2/ semaine
Fréquence curage : 1 / 3 mois
Carnet de bord : Oui

Remarques générales :

Le poste de relèvement de la STEP est propre et clôturé.

Le Génie civil du PR est en état satisfaisant.

Les barreaux antichute initialement installés au niveau de l'accès à la bâche humide sont cassés.

Les anneaux de vérouillage installé au sol pour vérouillés l'accès à la bâche humide peuvent représenté un obstacle (voir photo ci-après) > Risque de chtute.

Des traces d'H2S sont observable au niveau du regard d'arrivée des 2 canalisations de relèvement.

Points forts :	Points faibles:
GC : Bon état.	Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide + anneau de vérouillage > Risque de chute. Absence de point d'eau



Date visite

18/12/2018

Nom du PR

PR GAUDIES



Environnement du PR



Bâche humide



Date visite :

18/12/2018

Nom du PR

PR GAUDIES

Photos (suite):





Accès à la bâche humide

Regard d'arrivée des relèvements



Accès à la bâche humide



Partie commande de l'armoire électrique



Armoire électrique

Nom du PR

Date visite :

18/12/2018

PR DU CAMPING

LOCALISATION

Commune d'implantation : Mazères

Adresse : Rue des Prés du Raunier

Remarques :

ELEMENTS PRINCIPAUX

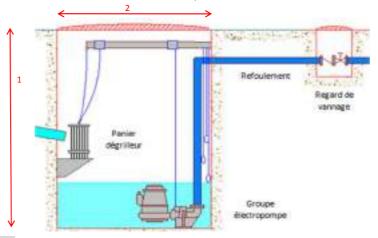
Type de réseau : EU Traces de mise en charge : Oui - 2 pannes en 6 ans

Nombre d'EH raccordés : Présence d'un trop-plein : Non
Linéaire de refoulement (ml) : Exutoire trop-plein : Non
Clapet anti-retour : Non

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Dimensions du poste 1 - Prof. radier : 4,80 m Fil d'eau : Variable (3 arrivées)

l = 2 - Diamètre de la cuve : 1,20 m



Extérieur du Poste :

Oui/Non Remarques / Etat

Portail: Non Une simple porte permet l'accès au PR.

Clôture: Oui Environ 2 m du haut.

Point d'eau: Non Le branchement est inactif.

Remarques (accès, voiries...)

Bâche humide :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...): Oui Capot en polyester.

Barreaux antichute : Non

Vanne d'isolement amont : Non

Panier dégrilleur : Non

Barre de guidage :OuiEn inox. Remplacées il y a 5 ans environ (2013-2014).Chaîne de levage :OuiEn inox. Remplacées il y a 5 ans environ (2013-2014).

Aération/Ventilation : Non

Etat du génie civil (cuvon) : Correct

Chambre des vannes :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...): Les vannes et clapet sont à l'intérieur de la bâche humide.

Barreaux antichute: Non
Clapet refoulement: Oui
Vanne d'isolement refoulement: Oui
Système de comptage: Non
Vidange refoulement: Non

Vidange chambre des vannes :

Ø Canalisation refoulement : Refoulement des pompes et refoulement principale : Ø100

Aération :







Date visite : 18/12/2018

Nom du PR

PR DU CAMPING

Equipements de levage :

Oui/Non Remarques / Etat

Potence: Non

Palan : Non Le palan est stocké dans la voiture de l'exploitant.

Point d'ancrage : Non

Armoire électrique :

Oui/Non Remarques / Etat

Fermeture: Oui

Double enveloppe: Non

Espace (vide > 30% ?): Oui

Conformité :

Extincteur (si intérieur) :

Equipements hydrauliques :

POMPE	MARQUE	TYPE	PUISSANCE (kW)	TARAGE (m³/h)
P1	FLYGT	3102.181 - 0910503	4,2	18,2
P2	FLYGT	3102.181 - 0910503	4,2	12,6
P1 + P2				23,9

Asservissement / Télégestion :

Oui/Non Remarques Remarques / Etat

Poire de niveau : OuiProfondeur niveau bas :2,70Sonde de niveau : NonProfondeur niveau haut :2,40Pompes en simultané autorisée : OuiProfondeur niveau très haut :2,10

Télésurveillance : Non

Analyse du risque H2S :

Oui/Non Remarques / Etat

Estimation débit d'EU collecté :0 m^3/j Risque H_2S :#REF!Estimation temps de séjour :#REF!hMesure H_2S sur site :0

Entretien :

Oui/Non Remarques / Etat

Fréquence visite : 2/ semaine
Fréquence curage : 1 / 3 mois
Carnet de bord : Oui

Remarques générales :

Le poste de relèvement du Camping est curé 2 fois du mois d'Octobre au mois de Mai. Il est curé environ 1 fois par moi durant la saison estivale.

Le génie civil est en état correct.

Les équipements du PR montrent des signes de corrosion hormis les barres de guidage, les chaines de levage et les platines qui ont été remplacées en 2016-17.

Points forts :	Points faibles:
Propre et clôturé	Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide > Risque de chute. Absence de point d'eau. Absence d'aération de la bâche humide > Risque d'asphyxie/ d'intoxication.



Date visite :

18/12/2018

Nom du PR

PR DU CAMPING



Environnement du PR



Bâche humide

Date visite :

18/12/2018

Nom du PR

PR DU CAMPING

Photos (suite):



Accès à la bâche humide



Intérieur de l'armoire électrique



8

ARTELIA

Fiche PR

Date visite :

18/12/2018

Nom du PR

PR SHOPPI

LOCALISATION

Commune d'implantation :

: Mazères

Adresse : Rue des Prés du Raunier

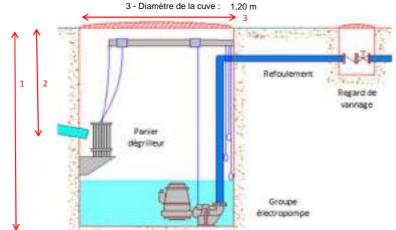
Remarques :

ELEMENTS PRINCIPAUX

Type de réseau : EU Traces de mise en charge : Non Nombre d'EH raccordés : Présence d'un trop-plein : Non Linéaire de refoulement (ml) : Exutoire trop-plein : Clapet anti-retour :

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Dimensions du poste 1 - Prof. radier : 4,55 m 2 - Fil d'eau : 3,25 m 3 - Prof. radier : 4,55 m 2 - Fil d'eau : 3,25 m



Extérieur du Poste :

Oui/Non Remarques / Etat

Portail: Oui Un simple portillon permet l'accès au PR.

Clôture: Oui Environ 1,5 m de haut.

Point d'eau: Non Le branchement est inactif.

Remarques (accès, voiries...)

Bâche humide :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...): Oui Capot en polyester

Barreaux antichute :

Vanne d'isolement amont : Non
Panier dégrilleur : Non

Barre de guidage :OuiEn inox. Elles ont été remplacées il y a environ 5 ans (2013 - 14).Chaîne de levage :OuiEn inox. Elles ont été remplacées il y a environ 5 ans (2013 - 14).

Aération/Ventilation : Non

Etat du génie civil (cuvon) : Correct

Chambre des vannes :

Oui/Non Remarques / Etat

Accès (trappe, caillebotis...): Oui Capot en polyester

Barreaux antichute : Non
Clapet refoulement : Oui
Vanne d'isolement refoulement : Oui

Système de comptage : Non
Vidange refoulement : Non
Vidange chambre des vannes : Oui

Ø Canalisation refoulement : Refoulement des pompes et canalisation principale : Ø 80 en PVC

Aération : Non



PR n°

8

Date visite : 18/12/2018

Nom du PR PR SHOPPI

Equipements de levage :

Oui/Non Remarques / Etat

Potence : Non La potence est stockée à la STEP.

Palan : Non Le palan est stocké dans la voiture de l'exploitant.

Fiche PR

Point d'ancrage : Non

Armoire électrique :

Oui/Non Remarques / Etat

Fermeture : Oui

Double enveloppe : Oui

Espace (vide > 30%?): Non Environ 25%.

Conformité :

Extincteur (si intérieur) :

Equipements hydrauliques :

POMPE	MARQUE	TYPE	PUISSANCE (kW)	TARAGE (m³/h)
P1	FLYGHT	3068.180-0270009	2	17,2
P2	FLYGHT	3068.180-0270009	2	15,1
P1 + P2				23.3

Asservissement / Télégestion :

Oui/Non Remarques Remarques / Etat

Poire de niveau : OuiProfondeur niveau bas :3,75Sonde de niveau : NonProfondeur niveau haut :3,50Pompes en simultané autorisée : OuiProfondeur niveau très haut :3,20

Télésurveillance : Non

Analyse du risque H2S :

Oui/Non Remarques / Etat

Entretien:

Oui/Non Remarques / Etat

Fréquence visite : 2 / semaine
Fréquence curage : 1 / 3 mois
Carnet de bord : Oui

Remarques générales :

En cas de dysfonctionnement du PR, la cave d'une des habitations à proximité du PR est innondée.

Régulièrement, des flux importants de graisse sont collectés par le PR. Ils proviennent des pics d'activité du Carrefour Contact à proximité.

Points forts :	Points faibles:		
Propre et clôturé GC : Bon état. Equipements : Bon état.	PR implanté à proximité immédiate (< 50 m) des habitations Absence de barreaux antichute au niveau de la bâche humide > Risque de chute. Absence de point d'eau Absence d'aération de la bâche humide > Risque d'asphixie/d'intoxication.		

Date visite

18/12/2018

Nom du PR

PR SHOPPI



Environnement du PR



Environnement du PR 2



Partie commande de l'armoire électrique générale



Intérieur de l'armoire électrique générale